

MONTREAL

AVRIL

1916



XXXIIe

ANNÉE

No 4

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte

Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction des
Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.

Le mot d'ordre mensuel

Tertiaires, soyez apôtres, soyez des militants. Mais comment serez-vous apôtres ?

Vous serez apôtres *par la prière*. Vous prierez en récitant votre office des *Pater* ; en assistant chaque matin, si vous le pouvez, à la sainte messe. Vous prierez par votre vie toute entière, par votre vie franchement chrétienne.

Vous serez apôtres *par l'exemple*, car de tous les moyens d'apostolat c'est le plus entraînant. Soyez des tertiaires convaincus et résolus. Soyez des chrétiens parfaits et votre vie exemplaire sera comme un levain de ferveur.

Vous serez apôtres *par l'action*. C'est le mot d'ordre des Souverains Pontifes, de Nos Seigneurs les Evêques, c'est en particulier l'appel aux âmes de Sa Sainteté Pie X.

Tertiaires, vous êtes de l'Eglise militante, vous n'appartenez pas encore à l'Eglise triomphante. Au ciel le repos complet

dans l'assouvissement de tous les désirs légitimes, de toutes les aspirations de l'âme. Sur la terre, c'est la lutte, le travail, l'action dans la pratique de toutes les vertus.

Action par la prière, oui. Action par l'exemple, oui encore ; mais action aussi par la lutte, action par les œuvres, action par l'obéissance aux directions de l'Eglise militante.

Depuis plus d'un an la guerre a déchaîné ses horreurs sur le monde. Mais depuis des siècles, une autre guerre plus terrible, véritable guerre de tranchées, fait des ravages plus considérables.

Luttes séculaires de la Maçonnerie, du Libéralisme, de l'Anticléricalisme, du Modernisme enfin, contre la Sainte Eglise Catholique. Tertiaires, que les Papes ont appelés les nouveaux Macchabées et les vrais soldats du Christ, tertiaires, ne vous faites pas illusion, le vent de révolte et de révolution qui a tout renversé en Europe et qui a couvert la France des ruines de ses cathédrales et du sang de ses enfants, ce vent commence à souffler sur notre Canada. A l'œuvre donc, enfants de Saint François. Debout, aux armes, Tertiaires Franciscains, serrez vos rangs et marchez sous l'étendard de la croix. Suivez les ordres de vos chefs, des Souverains Pontifes, de Nos Seigneurs les Evêques, des prêtres de vos paroisses, des Directeurs de vos fraternités. Accourez en foule à la ligne de feu.

Et pour vous signaler une arme de choix, pour vous indiquer un but à viser, soyez soldats par *la presse*. Soyez apôtres par la diffusion de la bonne presse.

Les Papes, les Conciles ont jeté le cri d'alarme : c'est la mauvaise presse, qui répand sur le monde, avec un flot de mensonges et d'impiétés, un torrent d'incrédulités et de péchés. Tertiaires, que faites-vous pour endiguer ce flot montant d'impiété ? Que faites-vous pour répandre la bonne presse ? Que faites-vous pour la diffusion des bons livres, des bons journaux ou des bonnes revues ?

Que faites-vous même pour la littérature franciscaine ? Que faites-vous pour amener des âmes à Saint François et au Christ Jésus ? Avez-vous fait connaître le Tiers-Ordre ? En avez-vous pris les moyens ? Avez-vous par exemple songé à répan-

dre
E
cam
d'ac
Ave
Ave
Rev
men
A
lutte
par
T
tres

On
qui d
Ell
chers
ganis
Vo
enseig
aimar
viend
appui
huma
Ces
et pr
vraim
dont
Il n
prospé

dre la *Revue du Tiers-Ordre* qui en est l'organe officiel ?

Et dans cette grande lutte contre l'intempérance, dans cette campagne de sobriété, quelle a été, quelle est encore votre part d'action ? Avez-vous prié ? Avez-vous donné l'exemple ? Avez-vous secondé les ouvriers de la parole et de la plume ? Avez-vous jeté à pleines mains, les tracts, les brochures, les *Revues de Tempérance* ? Avez-vous accru d'un seul abonnement ces revues d'apostolat ?

Avez-vous en un mot été militants, apôtres, soldats, et lutteurs ? Avez-vous combattu par la prière, par l'exemple, par la parole et par l'action ?

Tertiaires, soldats du Christ, c'est le mot d'ordre, soyez apôtres et militants !

LE MINISTRE PROVINCIAL

La visite des Fraternités

On ne néglige pas la Visite sans détrimment pour les âmes généreuses qui désirent progresser dans la perfection.

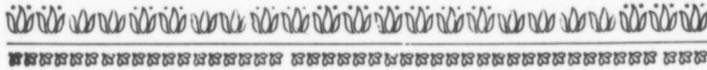
Elle est, du reste, obligatoire et non facultative. Quel bien immense, chers confrères, produiraient dans vos paroisses, ces Fraternités bien organisées et en pleine activité !

Vous auriez là des chrétiens fervents qui observeraient à la lettre les enseignements de la sainte Eglise et les devoirs de leur sainte religion, aimant Dieu davantage parce qu'ils le connaîtraient davantage ; ils deviendraient les modèles de la paroisse. Ils seraient votre consolation, votre appui, et au besoin, vos défenseurs contre l'esprit du siècle et les passions humaines.

Ces Tertiaires qui, au milieu du monde, portent les livrées de la religion et professent une soumission éprouvée aux Pasteurs de l'Eglise, forment vraiment un crosps d'élite, une sorte d'état-major dans la petite armée dont vous êtes les chefs.

Il ne tient donc qu'à vous de doubler par ce moyen vos succès pour la prospérité de la religion.

MGR CLOUTIER,
Evêque des Trois-Rivières.



La Sainte Messe

Au point de vue historique, liturgique et mystique



I PARTIE — PRÉLIMINAIRES

B. Le Ministre

Au jour de l'Annonciation, sans quitter le sein de son Père, le Verbe descend dans le sein divinement fécond de la Vierge Marie. Sans cesser d'être Dieu infini, Il va prendre là la nature humaine : et, en une seconde, la chair et le sang, l'âme nouvellement créée de Jésus et la nature divine vont être à jamais hypostatiquement unies, ne formant qu'une Personne à double nature, le Verbe fait chair, le Verbe Incarné, Notre Très Saint Seigneur Jésus-Christ. Et dès cette première seconde d'union hypostatique, dans le sein de Marie, le Verbe fait chair s'entend dire par son Père : " Tu es mon Fils, je t'ai engendré en ce jour : je le jure et ne m'en repens pas, tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech . . . , la plénitude des temps est venue : je t'envoie, toi, fait de la Femme par excellence, racheter ceux qui sont sous la loi et conférer aux hommes l'adoption des fils " (*Heb.*, v, 5 ; *Gal.*, iv, 4). Et le Verbe incarné, se sentant consacré Pontife et Victime par son Père dans l'Esprit-Saint, onction divine de ce sacerdoce nouveau, de répondre avec une soumission ineffablement humble et amoureuse : " Vous m'avez formé un corps : vous n'avez pas agréé les holocaustes (juifs) ni les sacrifices pour le péché : me voici, je viens, ô Dieu, faire votre volonté. " (*Heb.*, x, 5).

Vous voilà donc, depuis la première seconde de votre Incarnation, ô Jésus, le Pontife véritable que le monde attend de-

pu
la F
il n
votr
l'orc
tout
caus
Mel
corp
vin
jusq
âmes
sur l
time
célè
que
Ager
et av
et l'
plus
tériel
blime
vous
Damu
minis
Reine
du di
(S. G
Princi
car "
l'hosti
Croix
" OÙ
l'abbé
le seir
dans c
de dir

puis six mille ans. Il est las d'avoir des figures, il soupire après la Réalité. Vous êtes ce pontife, car " pour ce divin sacerdoce, il ne faut être né que de Dieu, et vous avez votre vocation, par votre éternelle naissance. " (*Bossuet*). Vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisédech : donc si vous devez une fois pour toutes vous offrir vous-même d'une façon sanglante en holocauste au Père, sur l'autel de la Croix, vous devez comme Melchisédech offrir à Dieu le pain et le vin, c'est-à-dire votre corps et votre sang caché sous les apparences du pain et du vin : vous devez instituer le sacrifice de la messe, qui durera jusqu'à la consommation des siècles, afin de canaliser dans les âmes et leur *appliquer* ce que vous avez *opéré* pour elles toutes sur la Croix : vous devez être vous-même le Prêtre et la Victime de toutes les messes, que vos papes, évêques et prêtres célébreront ; car ces ministres de votre Sacerdoce ne sont que vos ministres ; mais vous restez toujours " le principal Agent, " car vous, Jésus, " à la volonté de qui tout est soumis et aux ordres de qui tout s'exécute, êtes là le principal Auteur et l'ouvrier invisible " (*Imitation*, iv, ch. v, 1). Et puisque plus tard nous parlerons amplement des églises et temples matériels, lieu du sacrifice eucharistique, et de l'autel, table sublime où s'opère la transsubstantiation, dès à présent, je vous salue, Marie " Vierge Prêtre, Vierge sacerdotale, (*S. Jean Damascène*), évêque spirituel (*S. Antoine de Florence, O. P.*), ministre du mystère éternel (*S. Isidore de Thessalonique*), Reine de la hiérarchie ecclésiastique (*S. Tharaïse*), associée du divin sacrifice (*Pie IX*), illustrissime sacrifice offert à Dieu (*S. Germain, patriarche de Constantinople*), temple du Seigneur, Prince de tous les prêtres (*idem*), prêtre et autel (*S. Epiphane*) : car " c'est de Vous que Jésus notre Souverain Pontife a pris l'hostie de son Corps qu'il a offerte en sacrifice sur l'autel de la Croix pour le salut du monde entier (*S. Anselme de Cantorbéry*). " Où se fit donc l'onction du Souverain Prêtre Jésus, " dit l'abbé Sauvé (*Culte du Cœur de Marie, p. 312*) ? Elle se fit dans le sein de Marie au premier moment de l'Incarnation. C'est dans ce sanctuaire aussi aimant que saint que le Père commença de dire avec des complaisances infinies à son divin Fils incarné :

“ Tu es prêtre pour l'éternité. ” Notre onction se fait comme celle de Jésus dans le sein *moral* (non physique, comme pour Jésus) de Marie, sous l'influence de son amour. Son consentement lui fut demandé par Dieu pour l'onction du Souverain Prêtre. Et sa volonté, son amour, unis à la volonté et à l'amour de Jésus, prennent part à l'onction de tout prêtre. ” Les Saints Pères ne pensent pas autrement. Saint Denys, patriarche d'Alexandrie, dit : “ En la Vierge Mère notre Roi s'est fait Pontife : d'elle le Verbe sortit prêtre. ” Saint Proclus, patriarche de Constantinople, dit aussi : “ Vous êtes le temple en lequel Dieu s'est fait prêtre selon l'ordre de Melchisédech, sans perdre sa divine nature (*Summa aurea*, t. v., p. 941). Et Bossuet s'écrie en son premier point de son troisième sermon sur l'Annonciation : “ Les entrailles de Marie seront le temple, l'autel où Jésus consacre à son Père les premiers vœux d'obéissance, lui rend ses premières adorations. ”

Depuis cette première seconde de sa vie humaine, Notre Sauveur exerça son rôle pontifical : comme il vit en victime, comme il s'anéantit en tout à la gloire de son Père, sa religion et son culte débordent d'actes infinis d'adoration, d'actions de grâces, d'offrandes : il vit afin d'expier pour le monde, pour le réconcilier au Père : il supplie avec instance pour nous obtenir toute grâce ; il vit pour établir sur terre le culte du Père en esprit et vérité, en attendant qu'Il meure sur la croix et mette ainsi le sceau sanglant à sa vie de Pontife et de Victime !

Mais Jésus doit remonter au ciel où l'attendent et les récompenses méritées à son humanité, et son rôle de Pontife de la céleste Jérusalem ; car au ciel, disons-le dès à présent, il y a le sacrifice triomphal dont nous parlerons en son temps. Il a donc soin, afin de ne pas laisser sans ministres son Eglise chérie, de choisir des “ hommes pris parmi les fils d'Adam qu'il constitue pontifes, afin qu'ils vaquent aux choses de Dieu et offrent des sacrifices pour les péchés : qui sachent compatir avec ceux qui sont dans l'ignorance et l'erreur (*Heb.* v, 1). Voilà des apôtres ! Et les apôtres devant mourir, se sont constitués des *héritiers et successeurs* qu'ils ont ordonnés *évêques* ; des *prêtres et diacres* aussi, qu'ils ont établis leurs *coopérateurs*.

2)
excell
chaqu
sacerd
représ
de tou
comm
est la
que d
tholiqu
tres d
mais i
ces en
des m
cend ”
tout, ô
vienne
de vou
autels ;
Aussi s
nous av
cordes
d'Antio
Voilà
monies
A l
mier Pa
la Consi
sont exp
lieu. La
tique us
tendent
ces de l'
recevoir
Puis v
livre des
sent l'ab

2) L'ÉVÊQUE ! ah ! voilà bien le Pontife sacrificateur par excellence. Non seulement il offre la divine Victime sur l'autel chaque matin, car il est prêtre : mais il est le générateur du sacerdoce, le père des prêtres ! Comme le Père céleste qu'il représente, il est le principe de vie comme le Père est créateur de toute vie. Il donne le Verbe à l'Eglise, la parole de la foi, comme le Père engendre le Verbe, sa parole. Dans l'Eglise il est la source unique du sacerdoce, comme le Père est source unique du sacerdoce du Fils et, en son Fils, de tout le sacerdoce catholique. Aussi Saint Epiphane a pu écrire : " L'Ordre des prêtres donne des enfants à l'Eglise par la sacrement de baptême, mais il n'appartient qu'aux évêques d'engendrer les pères de ces enfants. Ce pouvoir générateur ne s'arrête pas là : c'est des mains sacrosaintes du Pontife que toute consécration descend ". Oui, c'est de Vous, O vénérables Evêques, de vous surtout, ô Très Saint Père, notre " Papa ", l'Evêque de Rome que viennent les consécrations de nos âmes et mains sacerdotales : de vous, l'onction de nos calices et patènes, de nos temples et autels ; de vous seul la collation des ordres majeurs et mineurs ! Aussi sachant que nous, prêtres, ne sommes que ce que vous nous avez faits, nous voulons toujours vous être unis comme les cordes le sont à la lyre et ne font qu'un avec elle (*S. Ignace d'Antioche ad Ephesios.*)

Voilà pourquoi le sacre royal des Pontifes est si riche en cérémonies ; voici son résumé :

A peine une cathédrale vient-elle d'être privée de son premier Pasteur, que le Pape, aidé par la Sacrée Congrégation de la Consistoriale, s'occupe de lui en donner un autre. Les bulles sont expédiées au nouvel élu, et au jour fixé, le sacre doit avoir lieu. La cathédrale reçoit alors trois évêques voisins (selon l'antique usage : le Métropolitain et deux comprovinciaux) qui attendent l'arrivée du prêtre promu au Pontificat. Oui, trois princes de l'Eglise, trois générateurs de la grâce se tiennent là pour recevoir de la bouche de l'Elu les serments les plus sacrés.

Puis voici qu'on impose sur les épaules et la tête de l'Elu le livre des Evangiles, et sur sa tête six mains épiscopales déversent l'abondance et la plénitude de l'Esprit-Saint avec les pou-

voirs les plus stupéfiants. Une préface est ensuite récitée. Le Prélat consécrateur verse sur la tête de l'Elu le Saint Chrême ; l'*Ecce quam bonum* est récité ; puis arrive l'onction totale des deux mains avec le Saint Chrême : ces mains vénérables sont liées de bandelettes attachées au cou : on croirait voir un blessé, une victime, Jésus lui-même ; mais cette victime devient bientôt vainqueur : car c'est en cette position qu'il reçoit la crosse bénie et l'anneau, qui font du nouveau prélat le Pasteur et l'Epoux de la cathédrale veuve naguère. On décharge ensuite ses épaules du livre des évangiles, et il reçoit le pouvoir complet de prêcher. La messe se continue comme d'habitude, sauf à l'Offertoire ; car selon le rite antique encore conservé dans la liturgie ambrosienne de Milan, le consacré *offre* (1) en présent à son consécrateur deux gros cierges de cire, deux pains, et deux barils de vin. A la communion, le rite antique de la communion sous les deux espèces a lieu : les deux Prélats ont ensemble consacré la même hostie et le même calice : aussi, le consécrateur partage-t-il l'un et l'autre, communiant ainsi chacun à la moitié de l'hostie et à la moitié du calice. Vers la fin a lieu la bénédiction de la mitre et des gants, enfin le baiser de paix. Voilà comment on passe du presbytérat au souverain sacerdoce. Cette étude résumée nous fait comprendre la grandeur de l'épiscopat, et ce que signifient " Offertoire et communion sous les deux espèces. "

Ami lecteur, comprenez comment Saint François eut tant de respect et de confiance envers son évêque, Guido d'Assise : combien juste est la coutume de baiser l'anneau des pontifes, et combien grande doit être votre déférence pour la personne, les ordres, les défenses de votre évêque : gardez-vous bien d'imiter Cham, en attendant au respect que vous devez avoir pour " Votre Père " en Dieu !

(A suivre.)

MARIUS DE VILLIERS.

(1) C'était l'habitude des fidèles d'offrir durant la messe la matière du sacrifice et autres dons. En France, les fidèles offrent encore le pain et le vin aux messe, de sépulture ; mais ce pain étant fait avec du levain ne peut pas être matière apte au sacrifice, selon le rit romain.

Egide
le Se
Franç
" Pou
et po
folie c
contir
donne
était
Saint
candic
pour l
amour
révéle
tant !
admire
regrets
de l'O
seul a
Eh ! q



PROTECTEUR DU MOIS

(Fête du 23 avril)

Bienheureux Egide d'Assise

Frère lai, franciscain

(1292)

LE Séraphique Docteur saint Bonaventure a porté de lui ce jugement : “ Qu’il avait reçu du ciel la grâce d’aider d’une manière efficace ceux qui l’invoquent pour obtenir les biens de l’âme. ” C’est qu’en effet, Egide était une de ces âmes simples et fidèles avec lesquelles le Seigneur se complaît. Ayant appris, un jour, que Saint François avait admis deux disciples, il se dit à lui-même : “ Pourquoi ne ferais-je pas moi aussi comme ces deux frères, et pourquoi n’irais-je pas me joindre à ces *insensés* qui ont la *folie* de préférer les biens du ciel à ceux de la terre ? ” Et incontinent il va trouver Saint François. Il était riche, il abandonne tout et revêt l’habit de la pauvreté. Le nouveau Frère était digne d’être admis parmi les premiers compagnons de Saint François. C’était, avons-nous dit, une âme simple et candide dans laquelle se trouvaient à la fois une tendre charité pour les autres et un profond mépris de soi, joint à un ardent amour des humiliations. Que de traits aimables dans sa vie révèlent cette charmante simplicité que notre Père chérissait tant ! Un jour, il s’entretenait avec saint Bonaventure, dont il admirait la piété autant que la science, et lui exprimait ses regrets de ne pouvoir louer le Seigneur autant que les savants de l’Ordre. “ Quand Dieu n’aurait donné à l’homme que son seul amour, dit le Docteur Séraphique, cela lui suffirait. — Eh ! quoi, reprend Egide, un ignorant peut aimer Dieu autant

que le docteur le plus savant ?—Assurément, ” répondit Saint Bonaventure ; et Egide, ivre de joie, court au jardin et crie par-dessus les murailles : “ Femmes pauvres et ignorantes, réjouissez-vous, car vous pouvez aimer Dieu autant et plus que frère Bonaventure. ”

Egide n'avait point étudié, mais il avait un maître qui lui donnait de grandes lumières : c'était le Saint-Esprit lui-même. Le Pape et les Cardinaux ne dédaignaient pas de venir le consulter. Un jour il voit venir à lui un illustre savant de l'Ordre de Saint Dominique, tourmenté par un doute sur la virginité de Marie. Egide va au-devant de lui et lui parlant le premier, il lui dit en frappant la terre avec son bâton : “ O mon frère, elle est Vierge avant l'enfancement divin ! ” Au même instant un lis magnifique sort de terre. Frappant de nouveau la terre, il ajoute : “ Elle est Vierge dans son enfancement, ” et un second lis paraît à côté du premier. Une troisième fois il frappe la terre et s'écrie : “ Elle est Vierge après son enfancement, ” et aussitôt un troisième lis éclatant de blancheur se dresse devant eux. La tentation du théologien avait disparu.

Saint Louis, roi de France, étant venu en habit de pèlerin visiter le tombeau de Saint François, s'était arrêté à Pérouse où était le B. frère Egide et sans se faire connaître demanda à lui parler. Egide, apprenant par révélation que ce pèlerin n'était autre que le roi de France, descendit au parloir, et les deux Saints, comme s'ils eussent été liés de la plus ancienne et de la plus étroite amitié, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, tombèrent à genoux, restèrent longtemps ainsi sans proférer une seule parole, se séparèrent sans avoir échangé le moindre mot. Comme on lui reprochait ce manque de civilité, Egide disait ensuite : “ La langue humaine est incapable d'exprimer les secrets de Dieu, c'est pourquoi nous n'avons point parlé. Sachez, mes Frères, que le roi m'a quitté satisfait et le cœur rempli de consolation. ”

Un jour le Père Gardien envoya à la quête un frère qui était en oraison. Celui-ci vint se plaindre au Frère Egide disant qu'il serait mieux pour lui de continuer sa prière. “ Mon fils, répondit Egide, vous n'avez donc pas encore compris ce

que
vol
et l
se 1
L
apr
Pèr
chos
saur
de l
qui
inst
prèn
D
aupr
tific

Je
Léon
en ge
“ A
évêqu
solenn
au nor
leur a
espoir
vous s
parvie
accept
le leva
masse
troupe

3 nov

que c'est que la prière. La véritable prière, c'est de faire la volonté de son Supérieur, c'est d'accomplir ce que l'obéissance et le devoir demandent de nous." Belle parole qu'il est bon de se rappeler souvent.

Le bienheureux Egide mourut consumé par l'amour divin, après avoir été ici-bas une copie vivante de son Séraphique Père. Ce Bienheureux avait coutume de dire : " Il y a trois choses très importantes et très utiles et celui qui les possède ne saurait tomber dans le mal ; ces trois choses sont : supporter de bon cœur pour l'amour de Jésus-Christ toutes les peines qui nous arrivent ; nous humilier en toutes choses et à chaque instant ; aimer fidèlement, et de tout notre cœur, le bien suprême, céleste et invisible.

Daignez, ô Bienheureux, notre frère, intercéder efficacement auprès de Dieu et nous obtenir de Lui les trois moyens de sanctification que vous nous avez recommandés.

PAROLES D'ÉVÊQUE

La véritable force

Je connais la pensée intime de Pie X, comme j'ai connu celle de Léon XIII : l'un et l'autre Pontifes déclarent que le Tiers-Ordre contient en germe la résurrection de l'ordre social

" Aussi, pour l'œuvre de réorganisation et de régénération que, comme évêque dans ce diocèse de Cambrai, j'ai mission d'entreprendre, je viens solennellement, en ce jour, faire appel aux Tertiaires, et en ce moment, au nom du Christ, au nom des âmes, au nom de la patrie, je leur demande leur aide inlassable, je réclame leur indéfectible concours. Ils sont mon espoir et ils seront ma force. Moi, je n'ai que ma voix de pasteur : vous, vous serez mes bras, mes pieds et mon cœur. C'est par vous que je parviendrai à transformer mon peuple. J'en garde l'assurance et j'en accepte la promesse : comme dans la parabole évangélique, vous serez le levain qui soulèvera, qui agitera, qui fera fermenter pour le salut, cette masse énorme de deux millions de catholiques qui composent mon troupeau. "

MGR DELAMAIRE, *Archevêque de Cambrai.*

3 novembre 1907.



Entretiens Séraphiques



*Mihi absit gloriari nisi in Cruce
Domini Nostri Jesu Christi.*

Pour moi, Dieu me garde de me glo-
rifier, si ce n'est dans la Croix de Notre-
Seigneur Jésus-Christ !

(Gal., vi, 14)

RAPPELONS-NOUS deux principes :
A) La perfection chrétienne consiste essentiellement dans la conformité totale de la volonté humaine avec le Divin vouloir sous l'influence de la charité répandue en nos cœurs par le Saint Esprit. L'amour vrai ne peut être inactif, car il est la grande force : *vis in motu* : aussi Notre-Seigneur a-t-il dit : *Je fis toujours son bon plaisir quæ placita sunt (Patri) facio semper.* (Io. VIII, 25.) Donc, si l'homme est la perfection de l'univers, l'esprit est la perfection de l'homme, l'amour celle de l'esprit, et la charité celle de l'amour (Saint François de Sales, *Tr. de l'Amour de Dieu.*)

B) La perfection franciscaine n'ajoute rien à l'essence de la perfection chrétienne ; mais elle en est une variété, un mode : c'est l'espèce dans le genre : or, l'espèce a toutes les qualités génériques, plus d'autres spéciales : telle la rose parmi les fleurs.

L'amour, la charité, à l'école de François d'Assise, est un ardent amour de Jésus Crucifié. Toute sa vie il se spécialisa dans la pratique de

I. — *L'Amour crucifié,*

II. — *L'amour crucifiant.*

Je
l'atti
Dam
infini
" Sa
(Sain
âme e
de sor
(II Vi
corps.
voix g
Il rem
les pla
Puis (i
frant h
fuge da
à vos d
prophè
gneur ?
cherche
fils, je c
Dans
thiens,
hommes
ainsi am
dans de
l'esprit h
la folie d
pendu a
que Jésus
le prêche
s'est livré
Dieu r
mières tr
entrepren

I

Jeune, le fils de *Bernardone* cherchait Dieu, et le Seigneur en l'attirant l'amena aux pieds du crucifix byzantin de Saint Damien. Devant cette image il comprit. Il sonda Dieu, Amour infini qui s'est incarné et s'est fait crucifier par amour pour nous. "Sa voie n'est autre qu'un très ardent amour de Jésus crucifié." (*Saint Bonaventure*). Elle l'a tant envahi, cette passion, que son âme en fut possédée et son corps stigmatisé ! Sa bouche, écho de son cœur, en parle sans cesse. Thomas de Celano nous dit (II *Vita*, VI.) : "L'amour du cœur parut par les blessures du corps. Il ne peut plus retenir les larmes de ses yeux, et à haute voix gémit sur la Passion, comme si elle était sous son regard. Il remplit les chemins de ses gémissements ; et en se rappelant les plaies du Christ, il ne peut plus recevoir de consolation." Puis (II *Vit.* 48.) : "Un de ses compagnons le voyant très souffrant lui dit un jour : Père, vous aviez coutume de trouver refuge dans les Saintes Ecritures, qui étaient pour vous un remède à vos douleurs : voulez-vous, je vais vous lire quelque chose des prophètes : sans doute alors votre esprit exultera dans le Seigneur ? — C'est bon de lire la Sainte Ecriture, dit le Saint, et d'y chercher Notre Seigneur Dieu : je n'ai pas besoin de plus : mon fils, je connais Jésus pauvre, crucifié !"

Dans son premier chapitre de sa première Epître aux Corinthiens, l'Apôtre nous montre Dieu exposant aux regards des hommes, par la création, les reflets de sa divine sagesse, voulant ainsi amener leurs intelligences à Lui. Mais ils se sont perdus dans de vains raisonnements et ont adoré les créatures : aussi l'esprit humain pour être guéri devra-t-il s'humilier et embrasser la folie de la croix : la raison sera révoltée de voir un Dieu pendu au gibet infâme. Et ce même Saint Paul ne prêche que Jésus Crucifié ! Comme lui François ne vit que de Lui et le prêche : "Je vis dans la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré à la mort pour moi". (*Gal.* II, 20.)

Dieu récompensa ces deux grands serviteurs par des lumières très vives dans l'âme, et des forces très spéciales pour entreprendre des merveilles. François reçut les stigmates : le

martyre moral et physique qui les escorte lui donne au ciel l'aurore des martyrs sanglants, qui en doutera ? Sa postérité, les Mineurs, sont custodes des Saints Lieux depuis sept siècles au nom du monde chrétien. Parmi ses fils, surgirent des amants extraordinaires de la croix : saluons en passant les Pierre d'Alcantara, Jean-Joseph de la Croix, etc.

II

Par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde. Per quem mihi mundus crucifixus est et ego mundo. Rien de plus fécond que la vue assidue que l'âme de foi porte sur Jésus en croix. Elle pousse à l'amour de ce Dieu, et l'amour porte à l'imitation : *amor aut pares invenit aut facit.* Certes il y a des degrés. Le Tertiaire n'est pas appelé à égaler "cet amateur le plus désespéré de la Pauvreté, car il aimait éperdument le Divin Crucifié" (*Bossuet*). Peu de saints ont comme lui été des morts pour le monde, et pour qui le monde ne fut qu'un cadavre. Peu ont comme lui vaincu aussi complètement la triple concupiscence par la parfaite pratique de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance. Mais Saint Bernard (*vii serm, de Quadrag.*) nous dit qu'il y a trois degrés par lesquels le chrétien doit mourir au monde :

- 1) se comporter ici-bas comme un pèlerin :
- 2) vivre en mort qui ne sent (volontairement) ni louange, ni blâme, ni gloire, ni infamie :
- 3) aimer ce que le monde hait : haïr ce qu'il aime : alors on est *con-crucifié* avec Jésus.

Combien parmi nous pratiquent même le premier degré ? Comme Notre-Seigneur a ici-bas peu d'amis ! (*ii Imit. de Jésus-Christ, VIII, IX.*) Pourtant, par le baptême, nous avons "été ensevelis avec le Christ" (*Col, II, 12*) : et la profession nous en a fait renouveler les vœux sacrés ! Pourtant, tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu... et si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas." (*Rom. VIII*). "Si vous vivez selon la chair, c'est la mort..." "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous..." Celui qui

ne g
toye
Sa
est c
ayan
des C
teme
qui p
comm
dant
la fig
Ter
Quels
de pé
usez-v
le mo
Pénite
driez
tres, lu
monde
aimez,
Qui
nous re
voilà "
sa couv
pultos s
tence s
décemb
l'image
grand n

Le don
vaincre

ne gémit pas en pèlerin ici-bas ne se réjouira pas là-haut en citoyen : Saint François aimait cette pensée de Saint Augustin.

Saint Paul la commente (1 Cor. VII) : " Le temps de la vie est court : que ceux qui ont des épouses soient comme n'en ayant pas, (les premiers tertiaires se sont fait appeler l'ordre des Continents : plusieurs ont vécu vierges de mutuel consentement : témoins Saint Elzéar et Sainte Delphine,) que ceux qui pleurent soient comme ne pleurant pas, qui se réjouissent comme ne se réjouissant pas... qui achètent comme ne possédant pas... qui usent de ce monde comme n'en usant pas : la figure de ce monde passe vite ! "

Tertiaires du vingtième siècle, comparez-vous à vos devanciers. Quels sont vos liens qui vous retiennent captifs : quelles doses de pénitences corporelles et spirituelles offrez-vous à Dieu : usez-vous des dons de Dieu pour Dieu, ou bien pour vous, pour le monde, contre Dieu ? Pourtant vous êtes de l'ordre de la Pénitence... Vous êtes des morts : *mortui estis*... et vous tiendriez aux amitiés, principes, vanités, fêtes, flatteries, théâtres, luxe, romans, intempérances, amours légers et dangereux du monde : *mortui estis* : c'est vrai vous êtes *des morts* si vous les aimez, mais pas morts dans le sens vital de l'apôtre.

Qui nous donnera des ailes comme à la colombe pour voler et nous reposer en la liberté des enfants de Dieu ? Jésus crucifié, voilà " l'aigle qui voltige au-dessus de ses petits et excite sa couvée " (Deut. XXXII, II.) *aquila provocans ad volandum pullos suos*, par le détachement effectif au moins, par la pénitence spirituelle et corporelle (jeûne de Règle le 3 oct. et le 7 décembre — scapulaire, corde, etc.) car il les a prédestinés *l'image de son Fils*, afin que son Fils soit le premier-né d'un grand nombre de frères. "

LE don le plus grand qu'on puisse recevoir en ce monde, c'est de se vaincre soi-même, en abjurant sa volonté propre.

SAINTE CATHERINE DE BOLOGNE.



**Lettre de Sa Sainteté Benoît XV
à Son Em. le Cardinal Falconio
à l'occasion de son jubilé Sacerdotal**

EMINENCE,

A la veille du jour qui doit marquer le jubilé sacerdotal de Votre Eminence, il M'est agréable de M'unir à Elle pour remercier le Seigneur de L'avoir conservé jusqu'à ce jour dans une santé florissante. Je songe également aux services très précieux que Vous avez rendus à l'Eglise pendant les dix lustres de votre vie sacerdotale et Je Me réjouis des fruits de grâce et de bénédiction que le zèle intelligent de Votre Eminence a recueillis dans les différents champs qui Lui ont été assignés. Je tourne ensuite mon regard vers l'avenir, et, dans l'espoir que le Seigneur conservera longtemps encore Votre Eminence, je souhaite que soient toujours plus abondants les fruits de Son zèle et de Son activité. A l'heure actuelle, Votre Eminence s'applique avec un soin particulier à son devoir de pasteur, et je La remercie de la générosité avec laquelle Elle a décidé, je le sais, de pourvoir à la restauration de la Cathédrale de Velletri. Or, le principal insigne de la charge épiscopale, c'est la crosse : aussi est-ce pour Moi un plaisir, en la présente occasion de Son jubilé, de faire cadeau d'une crosse à Votre Eminence. Elle sait que les Papes ne font pas usage de la crosse ; Votre Eminence, au contraire, aura de fréquentes occasions de s'en servir ; quand cela arrivera, qu'Elle veuille bien raviver le souvenir de Celui qui aujourd'hui la Lui met en main.

En attendant, je prie le Seigneur de Vous combler de ses célestes faveurs ; Vous en aurez un gage, je le désire, dans la Bénédiction Apostolique que je Vous accorde avec un sentiment d'affection toute particulière ; en même temps j'autorise Votre Eminence à donner la Bénédiction papale — avec l'indulgence plénière qui y est attachée, et qui pourra être gagnée aux conditions ordinaires — non seulement à tous ceux qui demain assisteront à Votre Messe jubilaire, mais aussi aux diocésains de Velletri qui assisteront au premier Pontifical que Votre Eminence célébrera dans sa cathédrale, après l'heureux anniversaire de demain.

Du Vatican, 3 janvier 1916.

Signé : BENOIT XV, Pape.



LA MAIN DESSECHÉE



—

ensei
dessé
préte
guéri

Jés

—

Il

Les

—

—

au jou
la per

Il p

—

le jour
pourta
de fair

Et, e
indigne

Puis s

—

Il l'é

Outre

autres,
allèrent

Mais

trée et se

Page d'Évangile

LA MAIN DESSÉCHÉE

Un jour de sabbat, Jésus entra dans une synagogue pour y enseigner. Là se trouvait un homme, dont la main droite était desséchée. Des Scribes et des Pharisiens, avides de trouver un prétexte pour accuser Jésus, étaient en observation pour voir s'il guérirait cet homme.

Jésus, pénétrant leurs pensées, dit à l'infirmes :

— “ Lève-toi, et tiens-toi là, debout. ”

Il se leva et se tint debout au milieu de l'assemblée.

Les Pharisiens se récrièrent :

— “ Est-ce qu'il est permis de guérir un jour de sabbat ? ”

— “ Et moi, répliqua Jésus, je vous demande s'il est permis au jour du sabbat de faire le bien ou le mal, de sauver la vie ou de la perdre ? ”

Il poursuivit :

— “ Qui d'entre vous, ayant une brebis tombée dans un fossé, le jour du sabbat, n'ira la prendre pour la retirer ? Combien pourtant un homme l'emporte sur une brebis ! Donc il est permis de faire du bien le jour du sabbat. ”

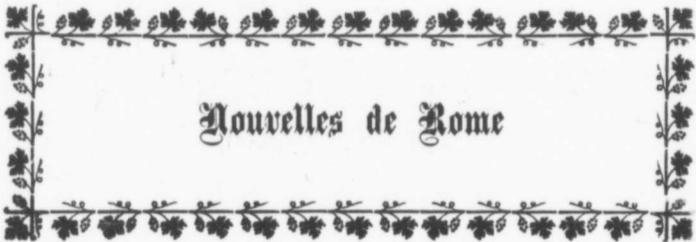
Et, comme ils se taisaient, Jésus promena sur eux un regard indigné ; il avait l'âme navrée d'un tel aveuglement de cœur. Puis s'adressant à l'infirmes :

— “ Etends la main ! ” lui dit-il.

Il l'étendit et sa main redevint aussi saine que l'autre.

Outrés de dépit, les Pharisiens se demandaient les uns aux autres, comment ils en finiraient avec Jésus. Sortis de là, ils allèrent se concerter avec les Hérodiens sur les moyens de le perdre.

Mais Jésus, connaissant leurs desseins s'éloigna de cette contrée et se retira sur les bords du Lac avec ses Disciples.



Nouvelles de Rome

Jubilé sacerdotal du Cardinal Falconio. — L'Eminentissime Cardinal Diomède Falconio avait projeté de célébrer privément et dans la stricte intimité, le cinquantième anniversaire du jour où il reçut l'ordination sacerdotale, à Buffalo dans l'Amérique du Nord. L'Ordre franciscain pensa, au contraire, qu'il convenait de saisir cette occasion favorable pour honorer celui qui, revêtu de la pourpre, est une de ses gloires, en même temps que de l'Eglise entière. Le 4 janvier, l'église Saint-Antoine, ornée comme aux grandes fêtes, ouvrit ses portes au prince de l'Eglise escorté de sa cour, que reçurent solennellement le R^me Père, avec son Définitoire et toute la communauté. Après None, le Cardinal chanta pontificalement la Messe votive de l'Immaculée-Conception, l'assistaient au trône deux Définiteurs généraux et à l'autel deux prélats romains de son intimité. Dans le sanctuaire, douze prêtres revêtus de la chasuble formaient une couronne d'honneur, tandis que dans la nef, s'étaient rangés autour du R^me Père Général, les deux Provinciaux des Abruzzes, patrie du Cardinal, les représentants de tous les Ordres religieux, une nombreuse délégation du clergé de Velletri dont le Cardinal est évêque et des groupes de religieuses des différents Instituts franciscains présents à Rome.

A l'Evangile, le T. R. P. Définiteur italien lut une éloquente adresse qui énumérait en les commentant tous les titres de l'Eminentissime Cardinal à la reconnaissance de l'Eglise et de l'Ordre.

A l'issue de la Messe pontificale, par délégation spéciale du Souverain Pontife, le Cardinal donna la Bénédiction papale à tous les assistants et retourna à la sacristie escorté des fidèles qui se pressaient autour de lui pour lui baiser la main, lui pré-

—
so
to
de
ce
ex

rer
Le
au
ser
sac
leq
de
lui
mê
de
casi
sou
D
don
qu'il
épis
don
don
Le
créés
gieux
arche
par l
une c
Ponti
de lui
électi
Le
a re
d'affe
vêque

sender les petits enfants et recevoir une bénédiction spéciale, touchés jusqu'aux larmes, de la condescendance du Prince de l'Eglise à satisfaire leur désir. Le *Te Deum* d'actions de⁹grâces fut chanté après les Vêpres devant le Saint-Sacrement exposé.

Nombre de personnages, cardinaux, évêques, prélats, vinrent présenter leurs félicitations à l'Eminentissime Jubilaire. Le premier de tous fut le Souverain Pontife, qui par une lettre autographe intime voulut le féliciter, rappelant les éminents services rendus à l'Eglise durant ces cinquante années de vie sacerdotale et le remerciant tout particulièrement du zèle avec lequel il avait assumé le gouvernement du diocèse suburbicain de Velletri, confié à ses soins. En même temps, le Saint Père lui faisait cadeau d'une riche crosse, présent fait au Pape lui-même ; mais, ajoutait le Saint-Père, les Papes ne se servent pas de la crosse, Votre Eminence au contraire aura souvent l'occasion d'en faire usage ; qu'elle veuille bien chaque fois se souvenir de celui qui la lui met entre les mains.

Dans l'ensemble et dans le détail, ce fut une fête bien réussie dont tous conserveront un agréable souvenir, formant le vœu qu'il leur soit permis de la renouveler pour le jubilé d'argent épiscopal de Son Eminence qui doit avoir lieu en 1927, étant donné que le Cardinal Falconio a été nommé Evêque de Lacédonia en l'année 1892.

Les nouveaux Cardinaux. — Parmi les Cardinaux, créés au dernier Consistoire, et dont trois sur six sont religieux, nous notons avec plaisir que l'Em. Georges Gusmimi, archevêque de Bologne, appartient à la famille franciscaine par le Tiers-Ordre. Membre du clergé de Bergame, dont il est une des gloires, il était évêque de Foligno, quand le Souverain Pontife, actuellement régnant, le choisit comme le plus digne de lui succéder sur le siège de Bologne devenu vacant par son élection au Souverain Pontificat.

Le Saint-Père. — Dans ces derniers temps, le Saint-Père a reçu à plusieurs reprises et entretenu avec beaucoup d'affection et de familiarité Son Em. le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, reparti maintenant pour son lointain diocèse,

malgré la fatigue et les dangers actuels des voyages sur mer. Puis ce fut Mgr Heylen, évêque de Namur, qui put librement parler au Pape de la Belgique martyre. Actuellement le Cardinal Mercier est dans la Ville Éternelle où son arrivée et son séjour, si privés qu'il les désire, ont ému et enthousiasmé les Romains de toute condition. Ainsi le Saint-Père peut se mettre au courant, et s'informer auprès des témoins eux-mêmes de tout ce qui regarde l'immense conflit actuel et ses effroyables conséquences. Avec le Père des fidèles, prions pour que bientôt vienne la paix que Dieu seul peut nous donner, en faisant triompher à la fois la justice et la miséricorde.

ROMANUS.



Le Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne.

LE sept décembre dernier, en la veille de la fête de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge Marie, patronne principale de l'Ordre Séraphique, dans la grande Salle du Consistoire, au palais du Vatican, la Sacrée Congrégation des Rites tenait une réunion plénière, *coram sanctissimo*, c'est-à-dire en présence de Sa Sainteté Benoît XV. Le but de cette réunion était de prendre le vote des Eminentissimes Cardinaux et Consultants de cette Congrégation sur l'héroïcité des vertus pratiquées durant sa vie par le Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne, né le 30 juillet 1700, au diocèse de Besançon, en Franche-Comté, France, entré à Rome dans l'Ordre des Frères Mineurs le 10 octobre 1717, ordonné prêtre par le Souverain Pontife Benoît XIII le 27 mai 1725, mort à Naples en odeur de sainteté le 22 mars 1726.

Outre les Prélats et les Consultants qui ont droit de suffrage dans les causes de béatification et de canonisation, on remarquait à cette réunion plénière la présence de leurs Eminences les Cardinaux : VICO, Pro-Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites ; CASSETTA, Ponent

de
Pr
qt
(
cor
Ca
san
I
che
prés
L
de l
Pon
Aut
CAS
de S
Géné
Géné
Cur
ral de
Géné
des c
de Sa
il rep
et Co
caines
tenant
se ten
d'origi
Comté
Après
Secréta
ral des
de l'av

(1) O
Bourgo
toujours
temps, l
Bellicut,
de Saint

de la cause ; VINCENT VANNUTELLI, doyen du Sacré Collège ; GRANITO PIGNATELLI DI BELMONTE ; BILLOT, de la Société de Jésus et GASQUET, de l'Ordre de Saint-Benoît.

Quelques jours après cette réunion, le Souverain Pontife, ayant pris connaissance de la cause et des suffrages émis par les Eminentissimes Cardinaux et par les Consultants, manifesta son intention de publier sans tarder le décret d'héroïcité des vertus du Vénérable.

De fait, au début de cette année 1916, le 9 janvier, premier dimanche après l'Épiphanie, a eu lieu, au Palais Apostolique du Vatican, en présence de Sa Sainteté Benoît XV, la lecture de ce décret.

Le Très Saint-Père, revêtu de la soutane blanche, de la mosette et de l'étole rouges, accompagné des Prélats et dignitaires de la Cour Pontificale, prit place sur le trône dressé dans la Salle du Consistoire. Autour de lui, on remarquait : leurs Eminences les Cardinaux VICO, CASSETTA, FALCONIO franciscain, GIUSTINI, Protecteur des trois Ordres de Saint-François ; le Révérendissime Père Séraphin CIMINO, Ministre Général et le Très Révérend Père Bernardin KLUMPER, Procureur Général, ainsi que les autres Pères du Définitoire Général et de la Curie Généralice ; le R. P. François-Marie Paolini, Postulateur Général des causes de l'Ordre ; le T. R. P. Raphaël d'Aurillac, ex-Procureur Général ; le T. R. P. Maurus Kaiser, dominicain, Postulateur Général des causes de son Ordre ; le R. P. Gardien et les religieux du couvent de Saint-Bonaventure, au Palatin, où notre Vénérable a vécu, et où il repose ; un très grand nombre de religieux, Frères Mineurs, Capucins et Conventuels ; de religieuses franciscaines, en particulier les Franciscaines Missionnaires de Marie ; d'ecclésiastiques et de laïques appartenant surtout à la colonie française de Rome. Au près des Cardinaux se tenait Monseigneur GAUTHEY, archevêque de Besançon, diocèse d'origine du Vénérable, qui appartient par sa naissance à la Franche-Comté, ou comté de Bourgogne. (1)

Après la lecture du décret par Monseigneur ALEXANDRE VERDE, Secrétaire de la Congrégation des Rites, le Révérendissime Père Général des Frères Mineurs, accompagné du R. P. Postulateur Général, de l'avocat et du procureur de la cause, s'avança près du trône du

(1) On sait, en effet, qu'autrefois il existait, en dehors du duché de Bourgogne, **une** comté de Bourgogne, qui, sous ses différents maîtres, sut toujours conserver ses franchises, d'où le nom de **Franche-Comté**. Avec le temps, le mot comté est devenu masculin, et le lieu d'origine du Vénérable, **Bellicut**, près de **Nozeroy**, est passé du diocèse de Besançon, dans celui de Saint-Claude.

Souverain Pontife pour lui dire sa reconnaissance et celle de l'Ordre de Saint François.

DISCOURS DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL

Cette reconnaissance solennelle des vertus héroïques de notre Vénérable, dit-il, est pour quelques-uns un honneur tout spécial, mais pour tous elle sera un exemple particulièrement efficace.

C'est un honneur particulier pour l'Ordre Séraphique qui l'a reçu dans son sein, qui l'a cultivé avec un soin jaloux et l'a conduit à la plus haute sainteté. De telle sorte que en ce jour mémorable où la sainte Eglise, notre Mère, par les mains de Votre Sainteté, dépose sur le front du Vénérable Jean-Baptiste un diadème de gloire et de sainte allégresse (CANT. III, 11), l'Ordre Séraphique apparaît une fois de plus à la face du monde entier, comme l'arbre dont parle le Saint Evangile, (MATT., VII, 17), fécond en fruits de sainteté.

La proclamation des vertus héroïques de notre Vénérable est un honneur pour la France, sa très noble patrie, qui dès maintenant, peut à bon droit se glorifier d'un tel fils et avoir confiance dans sa puissante intercession auprès de Dieu.

Elle est aussi particulièrement honorable pour cette illustre Ville de Rome, qui a formé et affermi dans la piété la jeunesse du Vénérable, d'abord au Collège Romain dont il suivit les cours, puis au couvent de Saint-Bonaventure sur le Palatin, d'où il s'est élevé sur les plus hautes cimes de la perfection, et où l'on conserve ses restes précieux pour les placer sur les autels au jour, que nous espérons prochain, de sa béatification...

Honneur enfin pour toute l'Eglise catholique, qui, sainte en elle-même, et productrice inépuisable de saints, peut encore aujourd'hui, en la personne du Vénérable Jean-Baptiste, présenter à la foule des incroyants comme au peuple

chr
de
A
sole
sou
voie
reno
exen
une
d'éta
cette
le sp
M
toute
puret
en un
imiter
bien g
Me
grâces
solenn
notre
très lo
Pontifi
succès,
efforts
pour m
présent
En rép
Benoît X
veur tout
remercier
d'abord le
un nouve
François,

chrétien un nouveau modèle, à la fois héroïque et sublime, de vertu et de sainteté, preuve éclatante de sa divinité.

Mais ce qui ajoute encore à l'éclat de cette reconnaissance solennelle, c'est que tous pourront y trouver un exemple d'une souveraine efficacité pour diriger leur propre vie dans la voie du salut éternel. Ses Confrères d'abord, qui voyant renouveler dans le Vénérable Jean-Baptiste les merveilleux exemples donnés par Saint François, se sentiront portés à une plus étroite observance de leur règle et de leurs devoirs d'état. Les fidèles ensuite, qui, pleins d'admiration pour cette perfection chrétienne, dont notre Vénérable nous donne le spectacle, feront tous leurs efforts pour en imiter les vertus.

Mais, les jeunes gens chrétiens surtout, qui verront dans toute sa beauté s'épanouir, en Jean-Baptiste, le lys de la pureté et de l'innocence baptismale, trouveront en lui comme en un autre Saint Louis de Gonzague, un nouveau modèle à imiter et dans le ciel un nouveau protecteur qui les aidera à bien garder leur cœur au milieu des périls de la vie.

Merci donc de nouveau, Très Saint Père, pour toutes ces grâces spirituelles qui, avec l'aide de Dieu, germeront de la solennité d'aujourd'hui. Pour moi, après avoir supplié notre Vénérable de se faire au Ciel pour de longues et de très longues années, le Protecteur et l'Ange Gardien du Pontificat de Votre Sainteté, et de couronner d'un heureux succès, dans le plus bref délai, les fatigues incessantes et les efforts qu'Elle multiplie pour la paix des nations, j'implore pour moi, pour mon Ordre et pour tous ceux qui sont ici présents, la Bénédiction Apostolique.

En réponse à ces remerciements du Révérendissime Père Général, Benoît XV prononça une allocution d'une haute beauté, et d'une saveur toute franciscaine. Après avoir renvoyé à la bonté de Dieu les remerciements qui lui étaient adressés, le Souverain Pontife exprime d'abord les motifs particuliers de sa joie en cette circonstance. C'est un nouveau lien qui le rattache personnellement à la famille de Saint François, dont il se fait gloire d'être l'enfant.

Le premier prêtre ordonné par lui après qu'il eût reçu au jour de son sacre épiscopal, la plénitude du sacerdoce, ce fut un enfant de Saint François, et voici que, depuis son élévation au Souverain Pontificat, son premier acte solennel concernant les causes de béatification se rapporte à un autre membre de la même famille franciscaine.

Mais s'il fait volontiers écho à l'hymne de joie qui, en ce jour, doit résonner en France comme en Italie, Benoît XV nourrit surtout l'espoir de voir imiter les vertus héroïques pratiquées par Jean-Baptiste de Bourgogne.

Il nous plaît, continue l'auguste orateur, d'attirer sur ce caractère votre attention, Fils Bien-Aimés. D'aucuns s'étonneront peut-être de ce que l'on se charge de tant de sollicitudes et que l'on entreprenne tant de recherches au sujet de la vie d'un pauvre petit religieux qui dépassa à peine cinq lustres et qui, hors du cloître comme dans le cloître, ne mit point la main à de grandes entreprises et n'accomplit point d'œuvres — dans ses études ou dans son apostolat — qui dépassent le travail commun à tout religieux. Mais, par ailleurs, on entend si souvent se plaindre de ce que les saints doivent être admirés, mais qu'ils ne sauraient être imités ! C'est une grave erreur de croire que les saints aient eu une nature différente de la nôtre, qu'ils n'aient pas eu de difficultés à vaincre ou de passions à dominer ; c'est une grave erreur de ne pas compter sur les grâces par lesquelles le Seigneur — comme il a fortifié les saints des époques antérieures — voudrait sûrement nous fortifier aussi, si, par un décret de sa divine providence, nous nous trouvions exposés aux mêmes périls que les saints durent surmonter, ou s'il nous était demandé à nous aussi les mêmes actes héroïques que les saints durent accomplir. Il n'est pas rare néanmoins que, parmi le peuple chrétien, on admire sans doute et qu'on loue les saints, et qu'en pratique, cependant, on paraisse ne point considérer comme possible leur imitation. Or, pour corriger un si funeste préjugé, Nous croyons que rien n'est plus opportun que de faire voir comment la sain-

teté
de
sem
que
sans
Seig
on c
sanc
bras
dans
pren
l'Ev
téné
pliss
ne s
moir
sont
pour
Oh
Jean
les v
confo
œuvr
fils d
souri
parfa
patri
prati
qui l
vainq
préoc
tère c
qui
Jea

teté consiste proprement dans la conformité à la volonté de Dieu, exprimée par un exact et continuel accomplissement des devoirs d'état. *Posé ce principe, on comprend que les moines de la Thébàide n'aient pas pu se sanctifier sans pratiquer les jeûnes et les pénitences spéciales que le Seigneur leur indiquait comme des devoirs de leur état ; on comprend qu'un Saint François Xavier n'ait pas pu se sanctifier sans accomplir les fatigants voyages, et sans embrasser les sacrifices qui durent accompagner son apostolat dans les Indes, parce que le Seigneur lui avait fait comprendre que son devoir à lui c'était de porter la lumière de l'Evangile aux peuples qui étaient encore assis parmi les ténèbres et dans les ombres de la mort. Mais l'exact accomplissement des devoirs d'état est requis aussi de ceux qui ne sont pas appelés à pratiquer les âpres pénitences des moines de la Thébàide ; il est requis aussi de ceux qui ne sont appelés ni à donner leur vie ni à répandre leur sang pour convertir des âmes au Christ.*

Oh ! de quelle efficacité sera donc l'exemple d'un Jean-Baptiste de Bourgogne, qui pratiqua au degré héroïque les vertus chrétiennes, qui, en tout temps et en tout lieu, se conforma à la divine volonté, sans toutefois accomplir des œuvres qui ne fussent pas imitables par tous les fidèles ! Le fils d'Antoine du Tronchet ravit ses contemporains par le sourire de son innocence ; il correspondit avec une docilité parfaite aux soins affectueux de ses maîtres, d'abord dans sa patrie, et puis à Rome ; jeune homme, il unit à l'étude la pratique de la vertu, et, quand il entendit l'appel de Dieu qui l'appelait au cloître, il coupa court à tout retard, il vainquit toutes les difficultés que soulevèrent ses frères, trop préoccupés de l'honneur de la famille, et, sous la bure austère des fils du patriarche d'Assise, il montra une âme qui n'aspirait à rien d'autre qu'à l'union avec Dieu.

Jean-Baptiste de Bourgogne, bien-aimés Fils, accomplit

exactement tous les devoirs de son état, et aujourd'hui il reçoit de l'héroïcité de ses vertus une publique et solennelle attestation. Qui prétendra que les simples vertus pratiquées par lui, d'abord dans le monde, puis dans le cloître, ne sont pas imitables ? Dans la vie du cloître elle-même, il faut considérer, non pas la forme spécifique, mais la raison générique des actes, et ces actes, en Jean-Baptiste de Bourgogne, appaurent comme déterminés uniquement par un continuel et exact accomplissement des devoirs de son état. La même règle fondamentale peut et doit inspirer la vie de tout chrétien partout et toujours.

Aussi est-ce avec raison que l'Eglise, en proclamant l'héroïcité des vertus de Jean-Baptiste de Bourgogne, montre un modèle dont la vue suffit à réfuter le prétexte de nombre de fidèles qui, invités à travailler à leur sanctification, invoquent la difficulté de l'entreprise.

Ce n'est donc pas à tort que Nous pouvons dire que, sur le caractère propre de la sainteté de Jean-Baptiste de Bourgogne, se fonde la plus sûre espérance de voir imiter ces vertus dont Nous avons aujourd'hui proclamé l'héroïcité. Du fond de Notre cœur jaillit le souhait qu'en apprenant Notre décret d'aujourd'hui, tous nos fils se persuadent de la parfaite imitabilité du serviteur de Dieu auquel Notre décret se rapporte, et ainsi l'on ne répétera plus que "les saints sont seulement l'objet de Notre admiration."

Bien persuadé toutefois que, sans la grâce de Dieu, ce souhait même ne saurait être satisfait, Nous élevons Notre cœur vers l'Auteur de toute sainteté et Nous le prions de bénir quiconque prendra pour modèle Jean-Baptiste de Bourgogne. Le lien de parenté spirituelle qui unit au Vénéral, les fils de Saint François Nous garantit qu'ils seront ses plus zélés imitateurs ; qu'elles aillent donc vers eux, les prémices des bénédictions que Nous implorons de Dieu en ce jour. Et que les divines bénédictions se ré-

pano
fut s
prog
jour
corre
rait
Au
une pl
bercean
de Bes
le vén
Benoît

Ains
heureu
du Vén
encore
Décret,
approu
rable d'
que le V
à l'imit
Le de
qu'à ce
culte pri
peuvent
a recon
Baptiste
Nos T
mier Or
nous me
que nous
unissent
religieuse
pourrons
Bienhe

pandent aussi avec abondance sur la terre fortunée qui fut son berceau, sur cette illustre Rome qui admira ses progrès dans la vertu, et sur l'Eglise tout entière, qui aujourd'hui se glorifie de lui comme d'un fils qui a si bien correspondu à ses soins maternels de telle sorte qu'il apparaît aussi imitable que digne d'admiration.

Au moment, où en terminant, le Souverain Pontife appelait du Ciel une pluie très abondante de bénédictions sur la terre fortunée qui fut le berceau du Vénérable, on vit Sa Sainteté se tourner vers l'Archevêque de Besançon avec un geste et un regard qui touchèrent profondément le vénérable Prélat, et avant de quitter la salle du Consistoire, Benoît XV tint à lui dire combien il avait été heureux de sa présence.

* * *

Ainsi donc, par la grâce de Dieu, la publication de ce Décret termine heureusement le procès concernant la sainteté et les vertus héroïques du Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne. Sans doute, ce n'est pas encore la béatification proprement dite qui exige, comme l'indique le Décret, quatre miracles dûment constatés, examinés, discutés et approuvés. Ce n'est pas non plus une permission d'honorer le Vénérable d'un culte public. Cependant, ce procès terminé, il est reconnu que le Vénérable a mené la vie d'un Saint, et ses vertus sont proposées à l'imitation des fidèles.

Le devoir des fidèles est donc bien clair désormais. Ils ont pu jusqu'à ce jour, et les documents en font foi, honorer le Vénérable d'un culte privé, chacun selon sa dévotion personnelle. A plus forte raison peuvent-ils le faire désormais, puisque la Sainte Eglise par ce Décret a reconnu et proclamé solennellement la sainteté du Vénérable Jean-Baptiste de Bourgogne.

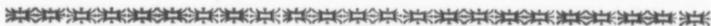
Nos Tertiaires ne manqueront pas de prier ce jeune religieux du premier Ordre, et pour exciter leur zèle, leur dévotion et leur confiance, nous mettrons prochainement sous leurs yeux les exemples de vertus que nous a laissés notre Vénérable. Que désormais tous les Tertiaires unissent leurs prières et leurs supplications à celles des religieux et des religieuses du premier et du second Ordre, afin de hâter le jour où nous pourrons faire monter vers le Ciel l'invocation :

Bienheureux Jean-Baptiste de Bourgogne, priez pour nous.

FR. ALEXANDRE-MARIE COUGET, O. F. M.



Chronique franciscaine



CANADA

VISITES CANONIQUES

QUEBEC. — Saint-Roch. — La Visite canonique des Tertiaires de Saint-Roch a été faite du 12 au 19 décembre 1915 par les RR. PP. Eustache et Julien, tous deux du Monastère des Saints-Stigmates de Québec.

Les exercices ont été suivis non seulement par les Tertiaires, mais par un grand nombre de personnes pieuses qui désiraient mieux connaître le Tiers-Ordre et ses précieux avantages.

Le Père Visiteur et son compagnon ont expliqué la règle, huit jours durant. Ils nous ont fourni le moyen de nous retremper dans l'esprit de notre Sainte Règle.

Nous avons deux exercices par jour, le matin à huit heures et le soir à sept heures et demie; les exercices ont été suivis avec une ferveur et un recueillement vraiment religieux, ce qui a laissé voir aux Pères Visiteurs que leurs paroles avaient trouvé un écho dans tous les cœurs.

Cette sainte retraite nous a amenés plusieurs nouvelles recrues qui désirent, elles aussi, se revêtir des saintes livrées de la Pénitence afin de s'assurer une sainte mort.

Compte-rendu des vingt années écoulées le 6 février 1916

Les Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-Roch ont été fondées le 6 février 1896.

Mgr **Antoine Gauvreau** en fut le premier Directeur. Depuis M. le curé Robert Lagueux l'a remplacé dans cette fonction. Quatre-vingts frères et deux cents sœurs ont quitté Saint-Sauveur pour fonder les Fraternités de Saint-Roch. Voici le compte-rendu de la Fraternité des sœurs.

182 professes et 18 voiles blancs ont jeté les fondements de la Fraternité, dite de Notre-Dame des Anges. Depuis la fondation, nous avons reçu 1.151 professes, 1.100 novices. Il nous est arrivé 236 professes de différentes fraternités.

18 professes sont entrées au couvent : 2 à Nazareth, chez les Clarisses ; 3 à Valleyfield, chez les Clarisses ; 2 à Québec, chez les Franciscaines Missionnaires de Marie ; 3 à Ottawa, chez les Visitandines ; 1 chez les Sœurs d'Afrique, maintenant en Algérie ; 1 chez les Sœurs de Saint-Damien ; 1 au couvent du Saint-Rosaire, à Chicoutimi ; 2 chez les Oblates. Les autres sont parties pour le couvent sans dire où elles allaient. 15 Tertiaires ont été retranchées des cadres de la Fraternité. 108 nous ont quittées pour d'autres fraternités. 352 nous ont quittées pour un monde meilleur. 50 ont abandonné le Tiers-Ordre après avoir pris le voile blanc, ne voulant pas conti-

nuer. 3
plus s'a
de temp
Cette
la Visite
Aujou
te dans
qui n'on
SAINT
nous avo
Père Joa
Père com
nous goût
cices. Le
grand no
touchant.
ravages d
nisme du
des livrée
profession
Puisse e
çois et no
pieux exer
obligation
observées
SAINT-J
du 21 au 2
novices ont
suivis, et le
SAINT-E
se développ
a eu lieu d
SAINT-C
le 5 janvier,
Curé, pour
temporairen
jour qui fu
Dimanche
reçut la prof
édifiante. U
pour les parc
De magnif
après les félic
nous laissa pe

nuer. 3 ont abandonné après plusieurs années de profession, ne voulant plus s'astreindre à la Règle franciscaine. Nous avons eu dans cet espace de temps 20 visites canoniques ou retraites par les Pères Franciscains.

Cette année 1915, 820 personnes se sont présentées au confessionnal pour la Visite personnelle.

Aujourd'hui la Fraternité de Notre-Dame des Anges de Saint-Roch compte dans son sein 1000 sœurs ; nous avons un grand nombre de malades qui n'ont pu faire leur Visite.

SAINT-AGAPIT. — Grâce au dévouement de notre vénéré Pasteur, nous avons eu le plaisir de posséder du 30 janvier au 2 février, le Révérend Père Joachim-Joseph. Tous, nous avons eu à cœur de montrer à ce bon Père combien nous étions heureux de le revoir au milieu de nous et combien nous goûtions ses éloquentes sermons en assistant en foule à tous les exercices. Le spectacle des paroissiens s'approchant de la Sainte Table en si grand nombre et avec tant de recueillement était vraiment édifiant et touchant. Le Révérend Père nous a donné entr'autres un sermon sur les ravages de l'ivrognerie agissant comme un véritable poison dans l'organisme du corps humain. A la fin de la retraite, notre bon Père a revêtu des livrées du Séraphique Patriarche d'Assise 80 d'entre nous et reçu la profession de 17 novices.

Puisse cette belle retraite raviver notre amour pour le grand Saint François et nos bonnes résolutions de tempérance. Nul doute, qu'après ces pieux exercices tous les paroissiens de Saint-Agapit se feront une grave obligation de voir à ce que les règles de la tempérance soient fidèlement observées dans leur maison. Guerre à mort à l'alcool !.

SAINT-AUGUSTIN. — La fraternité a eu la grâce de la Visite canonique du 21 au 25 novembre. A la clôture, 50 postulants ont pris l'habit et 10 novices ont fait profession. Les exercices de la Visite ont été fidèlement suivis, et les Tertiaires y ont manifesté un grand amour de leur règle.

SAINT-REMI. — Fraternité peu nombreuse mais qui ne demande qu'à se développer. 40 prises d'habit et 10 professions ont clôturé la Visite qui a eu lieu du 22 au 26 décembre.

SAINT-CYRILLE de l'Islet. — Un Père franciscain, le R. P. Eustache, le 5 janvier, arrivait en cette paroisse. Il venait sur la demande de notre Curé, pour réorganiser la Fraternité du Tiers-Ordre qui avait été établie temporairement il y a 5 ou 6 ans. Il nous donna deux instructions par jour qui furent très écoutées.

Dimanche après-midi, à 2.30 heures, il donna l'habit aux novices et reçut la profession des anciens. Ce fut une réunion très touchante et bien édifiante. Un grand nombre furent reçus Tertiaires. Quelle édification pour les paroissiens et surtout quelle consolation pour notre dévoué Curé.

Des magnifiques cantiques furent chantés durant la réception. Enfin après les félicitations et les plus pressants encouragements, notre bon Père nous laissa pour retourner à Québec.

SAINT-HENRI DE MASCOCHE. — Les 6, 7, 8 février, le Révérend Père Hilarion a fait la Visite canonique des Tertiaires de cette paroisse. Les Tertiaires ne sont pas nombreux, mais ils ont été très fidèles à suivre les exercices de la Visite et ils sont plus que jamais déterminés à être de très bons Tertiaires et à travailler à augmenter le nombre des membres de la Fraternité.

A la clôture de la Visite, 5 novices ont fait profession et 25 personnes ont pris le Saint Habit du Tiers-Ordre. La Visite a été fructueuse.

CHAMPLAIN. — Les Tertiaires de la fraternité ont eu, les derniers jours de l'année, la joie très grande d'entendre pendant les trois jours d'un Triduum le Révérend Père François-Marie.

" Tout restaurer dans le Christ " telle doit être la maxime et la ligne de conduite du Tertiaire ; et, en commentant cette parole de Pie X, l'éminent prédicateur a bien fait comprendre à son auditoire attentif la grande importance de bien observer la règle et les immenses avantages spirituels qui en découlent.

La cérémonie de clôture a été particulièrement impressionnante ; d'abord par la bénédiction d'une magnifique statue de Saint François donnée par le frère Supérieur de la Fraternité, puis, par l'admission de nouveaux membres.

Le Révérend Père Visiteur a paru enchanté de sa visite aux Tertiaires de Champlain, qui, de leur côté, en garderont le meilleur souvenir.

SAINT-JUSTIN. — Nous avons eu, le 30 et le 31 janvier dernier, la Visite canonique de la fraternité. Cette Visite nous a été un immense bienfait. Les exercices ont été suivis par à peu près toute la paroisse, et les instructions du Révérend Père, on ne peut plus goûtées, devront produire d'excellents fruits.

28 sœurs et 11 frères ont fait profession ; 18 postulants ont pris l'habit.

L'élection du discrétore a donné le résultat suivant :

Supérieure : Mme Norbert Ladouceur ; Assistante-Supérieure : Mme C. David Francoeur ; Maître des Novices : Mr le Notaire Chapdelaine ; Secrétaire : Mlle Corinne Coulombe ; Trésorier : Mr Joseph Laurent ; Infirmier et infirmière : M et Mme Chs Casaubon ; Discrets : Mr Salomon Philibert, Mme Maxime Baril, Mme André Lafrenière, Mr Honoré Clément. Zélateur de la *Revue* : M. E. M. Chapdelaine.

SAINT-RAYMOND. — Notre réunion mensuelle du 12 décembre était rehaussée par une belle cérémonie de Vêture et de Profession. Vingt-deux novices Sœurs firent ce jour-là profession et treize prirent le Saint Habit.

La Fraternité des hommes s'augmenta de sept profès et de treize novices.

Après ces réceptions, M. le curé Fillion, le Directeur, fit une allocution rappelant les devoirs des Tertiaires et les avantages de cette vie exemplaire que doit mener tout bon Tertiaire.

Le Salut solennel du Très Saint-Sacrement clôtura cette mémorable cérémonie.

Pu
de p

Bar
ment
lemen
et 289
un tot
Tertiai

Fall-
sième l
de la
frères
avec pl
jour de
Antoine
On se
Ordre es
militant
il se dé
grâce à l

Manvi
roisse Sa
Père Tho
trois jour
rable de
d'Assise,
Les réunie
la Frater
écoutées a
le Tiers-O
ront des fr
Visiteur, d
l'invite à c
bres de la
a fait dura
longue vie

Puisse Saint François bénir ses enfants et leur apprendre à sanctifier de plus en plus leur vie.

A TRAVERS LE MONDE

ESPAGNE

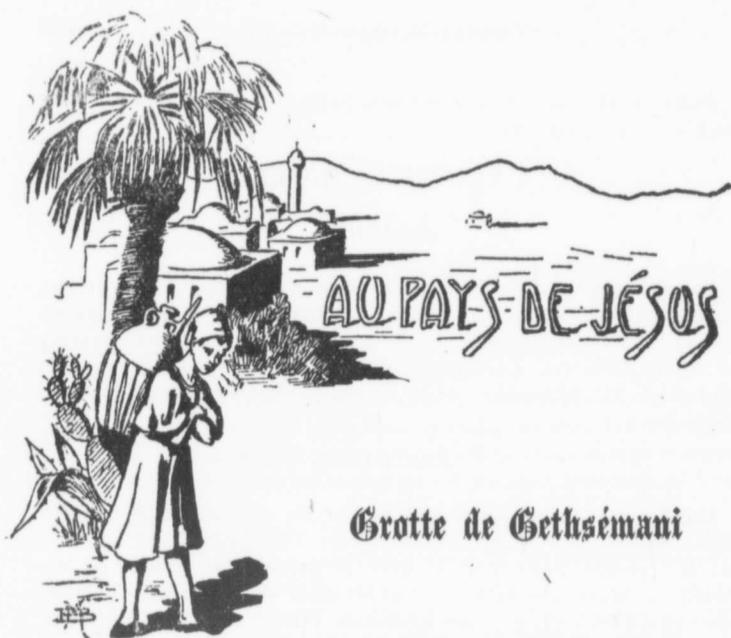
Barcelone. — Les derniers chiffres officiels montrent un accroissement considérable dans les rangs des Tertiaires espagnols. Il y a actuellement 838 fraternités sous la direction des Fils de Saint François, et 289,508 Tertiaires. Les Franciscains dirigent 569 Fraternités comptant un total de 229,384 membres, et les Capucins, 269 Fraternités avec 60,124 Tertiaires.

ETATS-UNIS

Fall-River. — Sainte Marguerite de Cortone est surnommée "la troisième lumière de l'Ordre," c'est-à-dire du Tiers-Ordre. Les Tertiaires de la paroisse Saint-Antoine, avec la présence de nombre de leur frères et sœurs des autres fraternités de la ville, n'auraient pu fêter avec plus d'éclat "la première lumière de l'Ordre." Mardi, 22 février, jour de fête légale, une nombreuse assistance remplissait l'église Saint-Antoine.

On se rendait compte en contemplant cette foule pieuse que le Tiers-Ordre est bien, en effet, un "ordre militant," selon le mot de Léon XIII ; militant surtout en ce qui concerne les œuvres paroissiales pour lesquelles il se dévoue sans compter, soit en communauté, soit individuellement, grâce à l'esprit chrétien que leur inculque l'observance de la règle.

Manville. — Le 23 janvier, la fraternité Sainte-Elisabeth de la paroisse Saint-Jacques de Manville avait le bonheur de recevoir le Révérend Père Thomas-M., venu de Montréal, pour la visiter. Ce cher Père a passé trois jours au milieu de nous, durant lesquels il a parlé d'une manière admirable de l'origine du Tiers-Ordre, de son saint fondateur, Saint François d'Assise, de sa nature, de sa grandeur et de ses innombrables avantages. Les réunions eurent lieu tous les soirs à 7.15 heures. Tous les membres de la Fraternité et beaucoup de fidèles ont assisté aux instructions et les ont écoutées avec un grand intérêt. Il est certain que ces considérations sur le Tiers-Ordre feront beaucoup de bien dans la paroisse et qu'elles porteront des fruits abondants de sanctification et de salut. Le Révérend Père Visiteur, d'après son rapport, a trouvé la Fraternité en bonne condition et l'invite à continuer de marcher dans la voie de la sainteté. Tous les membres de la Fraternité le remercient du fond du cœur pour le bien qu'il leur a fait durant son trop court séjour au milieu d'eux et lui souhaitent santé, longue vie et plein succès dans son apostolat.

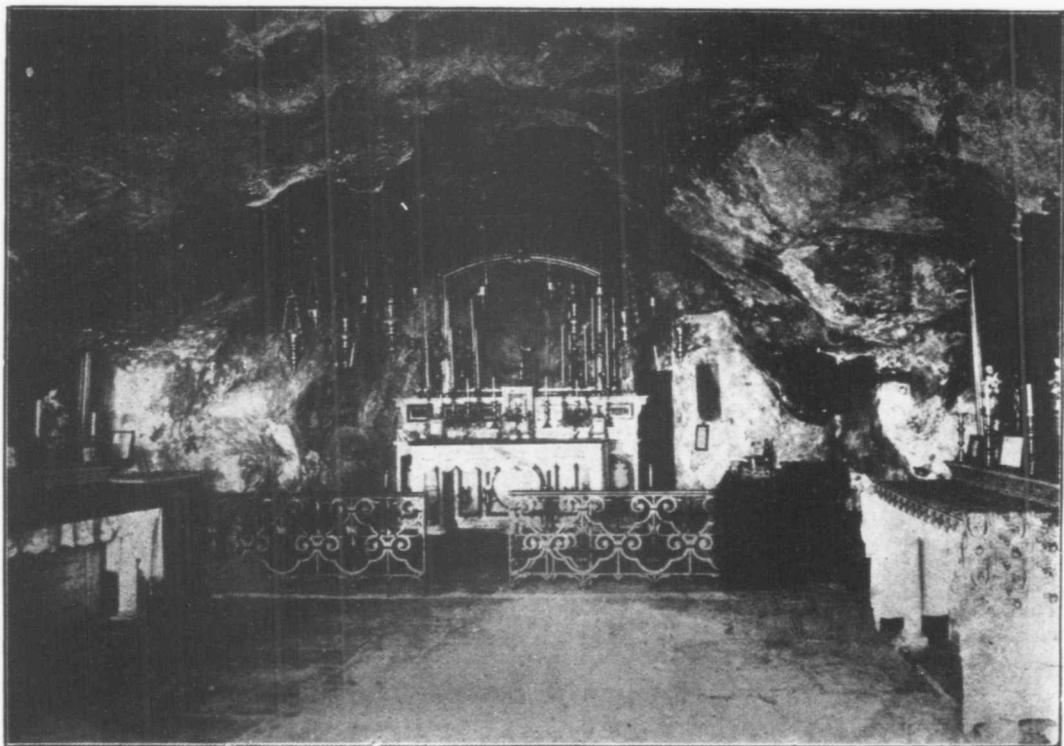


Grotte de Gethsémani

DANS la vallée de Josaphat, au-delà du Torrent du Cédron et à droite de l'Eglise de l'Assomption, un étroit couloir, à découvert, conduit à une porte basse qui s'ouvre sur la grotte de Gethsémani. Un escalier de quelques marches introduit dans ce lieu vénérable, sanctifié par la présence du Divin Maître et de ses disciples et, de tout temps, entouré de respect par le peuple chrétien.

De forme irrégulière, mais sensiblement ovale, cette grotte, outre l'autel principal adossé à la paroi orientale, renferme trois autres autels. C'est un des rares sanctuaires de Terre Sainte qui ait été conservé à peu près dans son état primitif. Aussi le pèlerin y est-il saisi d'une émotion plus pénétrante que partout ailleurs et aime-t-il à revenir souvent se recueillir à l'endroit où le Divin Maître a lui-même prié pour nous.

Un autre charme de ce sanctuaire, c'est qu'il est la propriété exclusive de l'Eglise catholique. Les schismatiques n'y ont aucun droit, et l'on n'y voit pas dans le culte la promiscuité scandaleuse dont on est témoin au Saint Sépulcre, au Calvaire ou à la Grotte de Bethléem.



GETHSÉMANI, GROTE DE L'AGONIE

Tou
grand
mani,
A d
Saint
On y
gneur
solenn
encore
Passio
fois té
son a
Ent
après
vient
l'Asso
Cette
chassé
ce ten
les scl
privée
possib
de Ge
Vierge
l'Eglis
En
encore
du pèl
cices e
Grotte
de Jér
plusiet
Aucun
au mo
bénéoi
notre

Tous les matins, à l'aurore, un frère franciscain, parti du grand couvent de Saint Sauveur, à Jérusalem, arrive à Gethsémani, ouvre la grotte et y demeure jusqu'au coucher du soleil.

A diverses époques de l'année, la communauté franciscaine de Saint Sauveur vient en pèlerinage à la Grotte de Gethsémani. On y célèbre solennellement la fête de la Prière de Notre-Seigneur, le mardi de la Septuagésime. On y chante une messe solennelle, le Mercredi-Saint. Les Franciscains y reviennent encore dans la soirée du Jeudi-Saint. Quelle méditation de la Passion, que celle qui se fait à ce moment, dans ces lieux autrefois témoins de l'Agonie de Jésus, de sa trahison par Judas, de son arrestation par les Juifs ingrats et aveugles !

Enfin, le jour de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, après les secondes Vêpres, la communauté de Saint-Sauveur vient encore à la Grotte de Gethsémani, voisine de l'Eglise de l'Assomption, où se vénère le Tombeau de la Très Sainte Vierge. Cette église de l'Assomption, les Franciscains en ont été chassés dans la seconde moitié du dix-huitième siècle ; depuis ce temps, ils ne peuvent y faire aucune cérémonie publique ; les schismatiques ne tolèrent que les prières individuelles et privées. Pour ce motif, les Franciscains se rapprochent le plus possible de ce Tombeau vénérable ; ils viennent dans la Grotte de Gethsémani, y chantent les Litanies de la Très Sainte Vierge et vont ensuite baiser la pierre du Sépulcre de Marie dans l'Eglise de l'Assomption.

En deux autres circonstances, la Grotte de Gethsémani reçoit encore la visite officielle des Franciscains : c'est à leur retour du pèlerinage à Béthanie au tombeau de Lazare. Outre ces exercices communs des Franciscains, gardiens des Lieux-Saints, la Grotte de Gethsémani est chaque jour visitée par les chrétiens de Jérusalem, prêtres, religieux et fidèles. Chaque jour un ou plusieurs Franciscains viennent y célébrer la Sainte Messe. Aucun prêtre pèlerin ne voudrait quitter Jérusalem sans avoir au moins une fois offert le Saint Sacrifice dans ce sanctuaire béni où l'on comprend mieux, ce semble, l'amour infini de Jésus, notre Rédempteur.

ABOUNA FRANCIS.

Variété

LE PAPE LE VEUT ! ...

I



TOUT s'est passé si rapidement hier, chère grande amie, que je n'ai eu le temps ni de répondre à ton exclamation : " Toi ! tertiaire ! " ni de te donner mes explications. J'y reviens dès ce matin. Oui, tertiaire je suis, professe depuis le 6 février. Tu t'es souvenu de mon " jamais ! " du 11 juin 1914, en poussant ton cri ; moi aussi, en l'entendant.

C'est, en effet, ce jour-là, ce soir-là plutôt, celui de la Fête-Dieu, que j'ai vu pour la première fois des Tertiaires. Tu m'avais amenée à l'église des Franciscains pour la procession du Saint Sacrement. Jamais je ne m'étais aventurée de ce côté-là, et le quartier m'a paru beau et tranquille, dans la tiédeur dorée du crépuscule. Nous avons pris une place tout près de l'entrée et l'avons gardée à grand'peine, tant nous fûmes pressées, poussées, par la foule qui s'accrut derrière nous. Tu te souviens d'avoir ri, lorsque j'ai chuchoté à ton oreille, que " si nous étions bousculées, du moins serait-ce *pieusement*. "

Vers 7 heures et demie, sur le haut perron double tout garni de monde, la croix parut, suivie d'un interminable défilé : des femmes en voile blanc, des femmes en voile noir et en robes montantes : oh ! oui, montantes et qu'elles devaient avoir chaud ! — Il en passa des centaines. Je te demandai : " Quelles sont ces religieuses. " Tu répondis : " Ce ne sont pas des religieuses, ce sont des tertiaires ; des personnes du monde, comme toi et moi ; mais elles font profession de pénitence. "

Je trouvai cela bien singulier ; je les regardai plus attentivement, surprise d'en penser reconnaître quelqu'une. Elles me parurent toutes vieilles et laides, et sans élégance.

Elles passaient en chantant un refrain latin, sous la direction

d'un Père, dont la voix éclatante contenait les leurs ; elles allaient se masser dans une cour voisine, où un reposoir était dressé ; il me sembla le plus beau que j'eusse encore vu, dans le soir montant, l'encadrement d'un bel arbre, le remous de têtes innombrables.

Les femmes défilaient toujours ; enfin suivirent des hommes, qui portaient la même robe haute de col ; j'y reconnus un froc de bure brune sanglé de la corde à nœuds, la corde franciscaine. Ils étaient plus d'un cent. Du dedans de l'église, les voix venaient plus proches, et la lueur de nombreux cierges dansait à travers le portail béant. Les Pères, en ornements divers passèrent en chantant l'hymne dont la foule reprenait une strophe en refrain. Puis le Saint-Sacrement parut, entouré de ministres sacrés comme d'une garde d'honneur et d'amour. Nos cœurs ont bondi vers Lui, car je t'ai vue, grande chère amie, je t'ai vue à travers mes larmes, et tu pleurais comme moi. Vinrent ensuite la bénédiction, et les acclamations dont j'ai alors compris la puissance réparatrice, puis de nouveau le défilé... Tout cela fut bien long ; nous n'en fûmes pas quittes avant la demie de neuf heures, car tu voulus essayer d'entrer dans l'Eglise étincelante et fervente... comme une fournaise ; mais je n'y pensai pas ni le temps ne me dura point.

Ce fut au retour qu'après m'avoir demandé mes impressions, et dit toi-même " que les cérémonies franciscaines étaient toujours belles de cette surnaturelle beauté, " tu me *provoquas* en ajoutant :

" Une fille pieuse, comme toi, devrait être tertiaire. "

— " Jamais ! " assurai-je avec véhémence. Toutes mes émotions pieuses s'étaient évanouies ; je ne me souvenais plus que de les avoir trouvées *toutes vieilles, laides et sans distinction*, ces sœurs Tertiaires.

Sur le moment je t'en ai voulu, chère, de cette pointe qui dégouta mon cœur de toute la dévotion recueillie là-bas.

II

Si souvent depuis lors je me suis raconté ces détails que j'avais plaisir à t'en faire ressouvenir, toi dont la chère présence

y est mêlée. Néanmoins je ne pensais plus au T.-O., lorsque, en décembre suivant ma cousine m'entraîna à passer quelques jours chez elle, à Saint-Laurent.

Je m'y trouvai un dimanche et par principe je me rendis à la grand'messe. Cette grand'messe de banlieue aurait dû ne me laisser qu'un petit souvenir !... Peu de monde, l'église presque froide semblait vide ; moi-même je me sentais vide et froide. Du prédicateur, la parole semblait elle aussi affectée par le froid et le vide. C'était un Franciscain. Il était là pour les tertiaires ; le curé l'avait invité à parler. Il parla du Tiers-Ordre. Pourquoi pas de la mort subite ? Je résolus de bouder à ce qu'il dirait, sans penser que je faisais injure à la Parole de Dieu.

Le premier point passa sans encombre.

Mais pourquoi être tertiaire ? continua le prédicateur. Ne suffit-il pas qu'on soit chrétien. Cela suffirait, si l'on était bon chrétien ; mais en pratique on ne l'est pas ; aussi pour obtenir des fidèles qu'ils devinssent de bons chrétiens les Papes les ont engagés, exhortés, pressés, conjurés d'embrasser la Règle du Tiers-Ordre...

Hein ! les Papes ?...

Et voilà que ce bon Père apporte des paroles de Pie IX, de Léon XIII, de Pie X, d'une clarté, d'une force qui ne laissent aucun doute : Les Papes voulaient que les fidèles entrassent dans le Tiers-Ordre... *Le Pape voulait que je fusse tertiaire !...* Ah ! par exemple ! Le prédicateur ajouta d'autres choses, notamment sur le Rosaire, recommandé par Léon XIII, sur la communion fréquente recommandée par Pie X — il nommait le Pape avec révérence et ferveur — et qu'on avait adoptés parce qu'ils ne coûteraient rien à la nature... mais je n'écoutais plus que le sentiment du devoir qui répétait en moi : " Le Pape veut que tu sois tertiaire. " Tu sais, chère grande amie, ce qu'est dans notre famille l'amour de l'Eglise. Mon vénéré grand père nous l'a rapporté de Castel-fidardo avec cette devise : Parole du Pape, consigne de Dieu. En vain je me persuadais que les Papes voyant dans le Tiers-Ordre un moyen de multiplier les vrais chrétiens, moi, vraie chrétienne déjà, je

n'e
le c
côu
chr
J
pas
et à
près
C
serai

Pe
mon
nité
une r
le voi
vainc
laid
femm
ans, k
relativ
de la r
que les
étaient
gaires,
encadr
reuse p
Voilà
je n'ajc

Nos l
qui les
couvert

n'étais plus tenue d'en prendre le moyen. Vraie chrétienne, je le croyais, parce que j'avais adopté quelques pratiques qui ne *coûteraient rien* — ou peu de chose — *à la nature*. Une vraie chrétienne qui discutait avec la parole du Pape !...

Je rends grâces à Dieu de ce que la lutte bien que vive ne fut pas longue. Mon "jamais" de la Fête-Dieu ne pesait pas lourd ; et à l'élévation, en souvenir du passage de Notre Seigneur auprès de nous, je me donnai l'honneur de le rétracter.

Catholique avant tout, obéissante au Pape avant tout, je serais tertiaire sans tarder.

III

Peu de jours après moyennant quelques faciles démarches, mon nom était inscrit parmi ceux des postulantes de la Fraternité Sainte-Elisabeth. Le bon Dieu avait eu pour agréable une résolution inspirée par l'esprit de discrétion, car je recevais le voile blanc dès la fin de janvier. Au noviciat je pus me convaincre que les sœurs n'étaient pas plus communément vieilles laides et dépourvues de distinction que ne l'est la généralité des femmes. Je trouvais dans leur nombre des fillettes de 14 ou 15 ans, beaucoup de jeunes filles ou jeunes femmes sérieuses, et relativement peu de personnes mûres. Je trouvais des dames de la meilleure société qui de bonne grâce étaient aussi simples que leurs sœurs de moindre condition. Enfin, si les jolis visages étaient aussi rares là qu'ailleurs, je n'en trouvais point de vulgaires, tant la vraie piété chrétienne et sans doute aussi le noble encadrement d'un voile donnent de caractère à la moins heureuse physionomie.

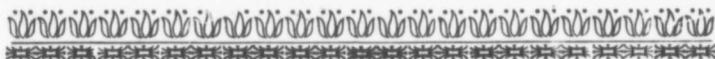
Voilà, grande et chère amie, toute l'histoire de ma conversion ; je n'ajoute qu'un mot : A quand ton tour ?...

SŒUR L.-J., T.-O.

Pour copie à peu près conforme.

V.-M.

Nos lecteurs voudront bien prendre connaissance de l'AVIS qui les concerne et qu'ils trouveront à la seconde page de la couverture.



Mon pèlerinage à Cortone

(Suite.)



LE lendemain matin, à l'*Angelus*, le carillon, composé de six cloches, sonnait à toute volée. C'est le signe convenu, toute la ville est ainsi avertie par les solitaires de la tour, que la châsse de la Sainte sera ouverte aujourd'hui. C'est un événement pour Cortone.

Régulièrement, la châsse de Sainte Marguerite n'est ouverte que deux fois par an : le 22 février, jour de la fête de la Sainte, et le dimanche dans l'octave de l'Ascension. En dehors de ces jours, il faut, pour l'ouvrir, obtenir la permission de l'évêque de Cortone et de la municipalité qui garde les clefs. Ainsi les Franciscains, qui ont dans leur église le corps de Sainte Marguerite, n'en sont que les dépositaires et les gardiens fidèles ; mais, pas plus que les autres, ils ne peuvent voir à leur gré ce précieux dépôt dont la ville se considère comme la propriétaire.

L'évêque de Cortone, pour des raisons que nous n'avons pas à discuter, se montre très difficile, et en cela plus difficile que la municipalité, pour permettre l'ouverture de la châsse. Il en est qui sont venus de bien loin, des prêtres même, qui ont sollicité à genoux, avec larmes, la faveur de contempler le saint corps et ne l'ont pas obtenue. Il y eut des pèlerinages arrêtés dans leur organisation parce qu'on n'avait pas pu obtenir pour eux l'ouverture de la châsse. Les bons religieux préposés à la garde de la Pénitente Tertiaire gémissent de ces entraves, mais sont impuissants à les briser. L'ancienne servitude est là qui les retient.

Il paraît que, ce jour-là, la permission avait été obtenue pour moi avec la plus grande facilité, comme par enchantement. Ce ne pouvait être certes par considération pour mon humble personne absolument inconnue de Sa Grandeur, pas même pour mon titre, qui n'est pas une clef ouvrant à coup sûr ; je ne

che
gue
celu
qui
le p
pas
de c
pror
La
D
para
orne
liter
tout
L'
branl
tous
bre d
versa
bien
ainsi
qu'il
la fav
émine
homm
gers, i
attrait
fait ce
S'il
bien d
j'aime
voir le
Le ca
se rend
Ce je
peine à
Le p.

chercherai pas d'autre explication, si ce n'est que Sainte Marguerite, du haut du ciel, a voulu donner cette consolation à celui qui avait mis tout son cœur à la faire connaître et aimer, qui l'invoque tous les jours, et qui avait propagé son culte par le petit opusculé : *Le lis refleurî*. Notre-Seigneur ne lui avait-il pas promis que ceux qui la feraient connaître seraient remplis de consolations spirituelles ? C'était la réalisation de la divine promesse à mon égard.

La messe avait été fixée à six heures et demie.

Dès la veille, les Frères sacristains avaient fait tous les préparatifs. L'autel avait été dépouillé des chandeliers et autres ornements, rangés devant la châsse de la Sainte, pour en faciliter l'accès. Une table de bois, destinée à cet usage, couvre tout l'autel.

L'heure venue, les six cloches se mettent de nouveau en branle, pour dire à tous l'allégresse et la joie, pour les appeler tous et les convier à venir voir et vénérer la Sainte. Bon nombre de personnes ont, en effet, gravi la colline. Après la conversation d'hier soir, j'en suis agréablement surpris. Je suis bien convaincu que c'est la dévotion à la Sainte qui les fait ainsi tous accourir. Moins indulgents, d'aucuns prétendent qu'il y a aussi de la curiosité dans cet empressement. Comme la faveur de l'ouverture du reliquaire n'est accordée qu'aux éminents personnages, il paraît que les dames, et certains hommes aussi, de cette petite ville qui ne voit pas grands étrangers, isolée qu'elle est sur une ligne secondaire et sans grand attrait, sont anxieux de voir le personnage illustre à qui l'on fait cette grâce.

S'il en fut que la curiosité amena ce matin-là, ils durent être bien déçus de ne voir qu'un pauvre Franciscain. Combien j'aime mieux croire que tous venaient avec empressement pour voir leur chère Sainte !

Le célébrant, précédé du thuriféraire, de six porte-flambeaux, se rend à l'autel du Crucifix que l'on doit découvrir.

Ce jour-là, le rideau fonctionnait mal et on eut bien de la peine à parvenir à le dévoiler à nos regards.

Le prêtre encense la miraculeuse image, pendant que l'on

chante : "*Salva nos, Christe Salvator, per virtutem crucis, qui salvasti Petrum in mare, miserere nobis.* Sauvez-vous, ô Christ Sauveur, par la vertu de la croix, vous qui avez sauvé Pierre du naufrage, ayez pitié de nous."

On récite aussi le verset et l'oraison.

Ce crucifix de grandeur naturelle, est en bois, noirci par le temps, très émacié ; sa tête, penchée à droite, porte une large auréole ; la croix qui le porte est très étroite.

C'est à ses pieds que Marguerite venait passer de longues heures dans une prière fervente, dans de sublimes extases, dans des souffrances indicibles qui renouvelaient en elle les douleurs de la Passion du divin Maître. C'est de ce crucifix que Notre-Seigneur lui-même parlait, quand, dans ses apparitions, il lui disait : "Ma fille, va à ma croix." Véritable enfant du stigmatisé de l'Alverne, la croix fut le grand livre de méditation de sainte Marguerite de Cortone. A ses pieds, elle comprenait mieux la gravité de ses péchés et les pleurait plus amèrement ; à ses pieds, elle comprenait mieux l'amour immense de son Dieu et l'aimait plus tendrement ; à ses pieds, elle espérait son pardon avec plus de confiance ; à ses pieds, elle a trouvé l'abondance de ses miséricordes dans l'abondance de son amour.

Après avoir ainsi découvert l'impressionnant crucifix, on se rend devant le maître-autel illuminé. La communauté l'entoure, sauf le chœur des chantres, qui se tient près de l'orgue.

Dans un religieux et saisissant silence se déroule la cérémonie de l'ouverture. Pendant que le célébrant, les ministres sacrés, les porte-flambeaux sont au pied de l'autel, les délégués de la municipalité montent sur la table même de l'autel qui a été recouvert entièrement d'une planche spéciale pour permettre le travail avec sûreté et décence. Ces hommes procèdent avec grand respect.

On enlève d'abord une sorte d'antependium d'étoffe précieuse, un brocard aux chevrons d'or, d'argent et de couleur. Ayant sorti les longues tiges qui le fixent, on retire le cadre d'argent, serti de pierres précieuses, qui entoure la châsse ; l'intérieur de ce cadre est occupé par un treillis métallique aux mailles assez larges, à travers lesquelles on voit la représenta-

tion du saint corps brodé de soie au petit point d'aiguille. Cette tapisserie enlevée à son tour, on est en présence de la porte proprement dite formée de larges panneaux de bois d'acajou. Pour l'ouvrir, il faudra faire jouer les trois grosses clefs que garde toujours la municipalité de Cortone. Elles sont renfermées dans une large bourse de cuir que serrent des cordons terminés par de gros glands dorés portant les traces du temps. Quand la lourde porte est totalement dégagée de ses entraves et qu'elle est descendue, les séculiers envoyés spécialement pour ce travail de confiance ont fini. Il reste cependant encore deux petits rideaux de soie, montés sur tringle, qui nous cachent le précieux trésor de Cortone. Le célébrant monte alors sur l'autel, il s'agenouille et c'est lui qui écarte enfin ce dernier voile. Elle nous apparait, la sainte Pénitente, dans une attitude de doux repos. Les rideaux écartés, on présente au célébrant, dans un plateau d'argent, un linge blanc avec lequel, très dévotement, il essuie la vitre qui ferme la châsse, et, le premier, applique sur ce verre un baiser de vénération et redescend au pied de l'autel.

Cette cérémonie prend encore un peu de temps, on la suit avec émotion.

Le prêtre, étant agenouillé sur le dernier degré, on entonne ce répons qu'à Cortone, on chante avec tant d'enthousiasme :

O Margarita pœnitens,
Patrata quæ fles crimina,
Tuas sequamur lacrymas
Viam secuti lubricam.

Nos pœnitentes aspice
Et corda nostra percute
Dolore mentis intimo
Christi superno munere.

Constanti amore Numinis
Flagras et igne perpeti
Candescis, O virgineis
Inserta digne floribus.

O Marguerite Pénitente,
Qui pleurez vos péchés commis
Pussions-nous imiter vos pleurs,
Nous qui avons suivi une mauvaise
[voie.

Daignez regarder notre pénitence
Et frappez nos cœurs
De cette intime douleur,
Grâce céleste du Christ.

D'un constant amour pour Dieu
Vous fûtes enflammée
Et vous brûlez d'un feu inextin-
[guible,
O Vous à bon droit comptée parmi
les virginales fleurs.

Nos pœnitentes aspice, etc.

Gloria Patri, etc.

Nos pœnitentes aspice, etc.

ANT. Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus ; inveni quem diligit anima mea, tenui eum nec dimittam.

Ÿ. Ora pro nobis, Beata Margarita.

Œ. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

OREMUS

Deus qui famulam tuam Margaritam de perditionis via ad salutis tramitem misericorditer deduxisti ; eadem nobis miseratione concede, ut quam prius errantem sectari non erubimus, mox pœnitentem impigre sequi gloriemur. Per Christum Dominum nostrum.

Amen.

Daignez regarder notre pénitence . . .

Gloire soit au Père, etc.

Daignez regarder notre pénitence . . .

ANT. J'appartiens à mon Bien-Aimé et lui s'est tourné vers moi ; j'ai trouvé celui que mon cœur aime, je le possède et ne le laisserai point partir.

Ÿ. Priez pour nous, bienheureuse Marguerite,

Œ. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ.

PRIONS.

O Dieu, qui avez miséricordieusement rappelé votre servante Marguerite du chemin de la perdition à celui du salut, usez envers nous de la même miséricorde, afin que, n'ayant pas rougi de la suivre d'abord dans son égarement, nous nous glorifions de la suivre avec ardeur dans sa pénitence. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

Le prêtre encense les saintes reliques et se retire pendant que le nuage d'encens enveloppe l'autel.

Alors on dégage la table de la planche qui la couvre, et l'on dispose tout ce qui est nécessaire pour la sainte messe.

Pendant que de la sacristie je me rends à l'autel pour y célébrer le saint sacrifice, un homme déjà d'un certain âge m'arrête et me prie d'avoir une intention toute spéciale pour son fils qui est au front des armées d'Italie. Je le promets et je tiens parole.

Pèlerin, il m'est permis de dire la messe votive de la Sainte. Durant cette messe, dont les paroles liturgiques sont d'une application si touchante à l'humble Pénitente si favorisée de Notre-Seigneur, combien de fois ai-je porté mes regards vers celle qui avait été l'objet des pardons et des confidences de Jésus ! Elle semblait m'écouter, m'entendre, me comprendre. Il me semblait lui renouveler une de ses extases, en faisant

des
Div
ses
son
j'ét

SSSS

SSSS

La
du C
Ce
non s
temb
alloct
P

La
Le
L'l
par V
Gu
Le
Il fa
la vic
Ne p
et par
allem
surviv
lité all
depuis
guerre
études
forme
été ens
fication

Qu'on lise ces trois études. Après leur lecture, on n'aura pas seulement saisi la mentalité allemande, on aura compris quel impérieux besoin c'est pour chacun de se guérir ou de se préserver des infiltrations allemandes.

(D'après "La Croix" de Paris)



Nécrologie

Montréal — Fraternité Saint-François d'Assise. — M. Paul Papin, en religion Fr. Jean-Joseph de la Croix, décédé le 21 janvier 1916 à l'âge de 75 ans, après 52 ans de profession.

En M. P. Papin notre Fraternité perd son doyen de profession, le dernier survivant des membres fondateurs de la Fraternité. En effet M. Papin fut le premier tertiaire qui prit le saint habit après le rétablissement du Tiers-Ordre à Montréal : ce fut le 4 octobre 1861 ; M. Papin avait alors 21 ans. Le novice fit profession le 4 octobre 1863.

Durant sa longue carrière M. Papin fut toujours un tertiaire modèle ; inviolablement fidèle à toutes les prescriptions de la sainte Règle, il donna toujours l'exemple de la piété et de la régularité. — La Fraternité n'a pas oublié la belle cérémonie du 5 octobre 1913, au cours de laquelle, en présence de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Montréal, et après une vibrante allocution du R. P. Valentin-Marie, M.P. Papin renouvela sa profession et célébra ainsi ses noces d'or de tertiaire. Notre *Revue* a parlé, en son temps, de cette touchante cérémonie (nov. 1913).

Jusqu'à la mort M. Papin fut fidèle aux traditions de notre Fraternité : puissent tous les Frères rester fidèles aux exemples de leurs anciens.

— M. Damase Chartrand, en religion Fr. Pierre, décédé le 28 décembre 1915, à l'âge de 78 ans, après 23 ans de profession.

Moins ancien, dans la Fraternité, que M. Papin, M. Chartrand ne le lui céda pas cependant en régularité ni en fidélité à tous les points de la sainte Règle. Pendant ces dernières années la vue lui faisait défaut, et malgré cela il ne voulut jamais manquer ses assemblées mensuelles : il se faisait conduire au tramway et se rendait ainsi très exactement à chaque réunion. Il avait célébré, il y a quelque temps, ses noces d'or de congréganiste de Ville-Marie.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Joseph Labelle, décédée le 5 janvier, à l'âge de 94 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Valéry Viau, décédée le 1 février, à l'âge de 48 ans, après avoir fait sa profession sur son lit de mort.

— Mde Honoré Desmarais, née Hermine Laplante, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 26 janvier, à l'âge de 72 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Honorius Fichaud, née Elzire Robidoux, en religion Sr Elisabeth, décédée le 16 janvier, à l'âge de 46 ans, après 6 ans de profession.

— **Notre-Dame des Angés.** — Mde Ulric Trudeau, née Elisabeth Davignan, en religion, Sr Saint-François, décédée à l'âge de 48 ans, après avoir fait sa profession sur son lit de mort.

— Mlle Malvina Hogue, en religion Sr Claire d'Assise, décédée à l'âge de 45 ans, après 11 ans de profession.

— Mlle Delima Lachapelle,

— **Saint-Antoine de Padoue.** — Mde William McKay, née H. Boudreault, décédée après 9 ans de profession.

— Mde Adélarde Lamoureux, en religion Sr Saint-Antoine, décédée à l'âge de 73 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Napoléon Dame, décédée à l'âge de 52 ans, après 8 ans de profession.

— **Saint-Louis.** — Mr Norbert Julien, décédé le 20 janvier, à l'âge de 85 ans, après 6 ans de profession.

— **Hopital-Général.** — Mlle Philomène Flageolle, en religion Sr Sainte-Philomène, décédée le 23 février, à l'âge de 75 ans, après 2 ans $\frac{1}{2}$ de profession.

Québec — Notre-Dame des Angés, Saint-Roch. — Mde Jean-Baptiste Savard, en religion Sr Saint-Pierre, décédée à Lorette le 13 novembre.

— Mde James V. Clark, née Angéline Fortier, décédée le 9 décembre, à l'âge de 45 ans.

— Mde J. D. Marier, née Ouellet, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 8 décembre, à l'âge de 47 ans et 10 mois.

— Mde Elzéar Bernard, née Chouinard, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 24 décembre, à l'âge de 68 ans.

— Mde J.-B. Martel, née Justine Bilodeau, en religion Sr Sainte-Augustine, décédée le 4 janvier, à l'âge de 61 ans.

— Mde David Boucher, née Emélie Martel, décédée dans le mois de janvier 1916.

— Mr Charles Saint-Pierre, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 20 novembre, à l'âge de 71 ans.

— Mr Xavier Drouin, en religion Fr. François-Xavier, décédé le 22 novembre, à l'âge de 70 ans.

Trois-Rivières — Mr Uldéric Boisvert, en religion Fr. Uldéric, décédé le 5 février, à l'âge de 67 ans, après 2 ans $\frac{1}{2}$ de profession.

— Mr Adolphe Comeau, décédé dans le cours de janvier 1915, après 18 mois de noviciat.

Beauharnais. — Mde Sophie Rousselle, décédée le 18 décembre, à l'âge de 69 ans, après 15 ans de profession.

Chambly. — Mde Vve J.-Bte Lapalme, en religion Sr Justine-Alexis, décédée à l'âge de 69 ans, après 20 ans de profession.

Lanoraie. — Mde Norbert Perreault, en religion Sr Angèle de Mérici, décédée à l'âge de 84 ans.

— Mde Pierre Desrosiers, en religion Sr Marie-Madeleine, décédée à l'âge de 85 ans, le 1 février, après un grand nombre d'années de profession.

— Mde J.-Bte Faust, en religion Sr Marie Salomé, décédée le 1 février, à l'âge de 72 ans.

— Mde Joseph Mondor, décédée le 4 février, à l'âge de 72 ans.

La Pointe-aux-Trembles. — Mde J.-Bte Laplante, en religion Sr Saint-Martin, décédée le 1 février, à l'âge de 70 ans, après 9 mois de profession.

La Pointe du Lac. — Mr Etienne Garceau, en religion Fr. Joseph, décédé le 20 janvier, à l'âge de 82 ans, après 32 ans de profession.

— Mde Victor Pothier, née Odile Pothier, en religion Sr Saint-Victor, décédée le 3 février, à l'âge de 64 ans, après 29 ans de profession.

Montmagny. — Mde Pierre Picard des Troismaisons, née Elisabeth Lachaine, dit Jolicœur, en religion Sr Saint François-Xavier, décédée le 8 janvier, à l'âge de 97 ans, après 15 ans de profession.

— Mr Célestin Bouchard, en religion Fr. Saint-Célestin, décédé le 10 janvier, à l'âge de 74 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Joseph Proulx, née Emilie Paré, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 7 février, à l'âge de 75 ans, après 15 ans de profession.

Sainte-Angèle de Monnoir. — Mde Vve Edouard Favreau, née Céleste Dubuc, décédée le 30 janvier, à l'âge de 74 ans, après 8 ans de profession.

Saint-Antoine de Tilly. — Mlle Céline Gingras, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 27 décembre, à l'âge de 75 ans, après 13 ans de profession.

— Mr Odilon Lauriault, en religion Fr. Saint-François d'Assise, décédé le 23 janvier, à l'âge de 68 ans, après 7 ans de profession.

Saint-Denys de Richelieu. — Mde Victor Bousquet, née Domitille Dulude, décédée le 3 février 1916.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde Toussaint Benoît, née Virginie

Antil, en religion Sr Mater Dolorosa, décédée le 7 février, à l'âge de 69 ans.

Sainte-Geneviève de Saltel. — Mde Louis Bourbonnière, Tertiaire isolée.

Saint-Henri de Lévis. — Mlle Claire Dumont, en religion Sr Sainte-Scholastique, décédée le 22 décembre, à l'âge de 17 ans, après 1 an $\frac{1}{2}$ de profession.

— Mde Joseph Guillemette, née Georgianna Nolet, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 19 janvier, à l'âge de 57 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Octave Blanchet, née Virginie Boucher, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 13 février, à l'âge de 69 ans, après 13 ans de profession.

— Mlle Alma Goudreault, en religion Sr Sainte-Rose de Viterbe, décédée le 19 février, à l'âge de 16 ans, après 8 mois de profession.

— Mr Honoré Aubert, décédé le 5 février, à l'âge de 88 ans, après plusieurs années de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Olivier Samson, née Olivier Nolin, en religion Sr Saint-François-Xavier, décédé le 22 janvier, à l'âge de 69 ans, après 26 ans de profession.

— Mde Louis Dorval, née Céline Ferteau, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 30 janvier, à l'âge de 92 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Simon Murphy, née Marie-Anne Preston, en religion Sr Saint-Joseph, décédée le 1 février, à l'âge de 77 ans, après 26 ans de profession.

— Mlle Hélène Harney, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 13 février, à l'âge de 73 ans, après 25 ans de profession.

Saint-Justin. — Mlle Angélique Thibodeau, en religion Sr Sainte-Apolline, décédée le 8 février, à l'âge de 77 ans, après 9 ans de profession.

Saint-Maurice. — Mde Hélène Richard, décédée le 7 février, à l'âge de 68 ans, après 11 ans de profession.

Saint-Michel de Sherbrooke. — Mde Michel Bernard, née Céline Morin, en religion Sr Saint-Michel, décédée le 12 janvier, à l'âge de 73 ans, après 20 mois de profession.

Saint-Narcisse. — Mr Hubert Ayotte, en religion Fr. Saint-Grégoire de Nazianze, décédé le 12 mars, à l'âge de 62 ans, après 13 ans de profession.

faveurs obtenues

Au Saint-Esprit : Reconnaissance.

Sainte Famille, Sainte Anne, Saint François et Saint Antoine : Remerciements pour plusieurs faveurs obtenues.

Saint-Antoine : Faveur obtenue par la prière et l'aumône. Prière de publier. — Remerciements pour faveur obtenue avec promesse de publier dans les *Annales*. Mde P. D. V. — Mille remerciements pour objet retrouvé par son entremise après trois jours de recherche, avec promesse de faire publier dans la *Revue*. Mde J. A. G. — Reconnaissance pour objet retrouvé par son intercession, avec promesse de publier dans la *Revue*. — Remerciements pour grande faveur obtenue avec promesse de publier dans la *Revue*. Mme J. D. — Actions de grâces pour le succès d'une grave opération et pour plusieurs autres faveurs signalées. E. B. M. — Remerciements sincères, M. M.

A Saint Antoine de Padoue et au Bx Gérard de Magella : guérison, M. J. B., *Saint-Roch, Québec*.

Au bon Frère Didace : guérison, Mde E. H., *Hochelaga* ; faveur obtenue par son intercession, A. L. *Sainte-Flavie* ; guérison, *anonyme*.

A Sainte Rose de Viterbe : plusieurs guérisons et autres faveurs temporelles.

Sacré-Cœur, Sainte Famille, Saint Antoine de Padoue : Remerciements pour grandes faveurs obtenues. F. X. C., *Saint-Martin*.

Saint François : Actions de grâces.

Sainte Vierge, Saint François et frère Didace : grande reconnaissance pour soulagement obtenu dans une maladie d'yeux. Une Tertiaire.

INTENTIONS RECOMMANDÉES

LA PAIX. — N. S. Père le Pape Benoît XV. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre Sainte et de la Chine. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de grâces, 10 — Grâces d'état, 15 — Grâces spirituelles, 8 — Grâces temporelles, 7 — Premières communions, 5 — Vocations, 15 — Positions, 3 — Enfants, 12 — Jeunes gens, 5 — Jeunes filles, 6 — Mariages, 2 — Familles, 8 — Pécheurs, 30 — Ivrognes, 20 — Malades, 10 — Défunts, 17 et tous les morts ou blessés de la guerre.

Un pater et un ave s. v. p.